



Assemblée générale

Soixante-huitième session

17^e séance plénière

Vendredi 27 septembre 2013, à 18 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Ashe (Antigua-et-Barbuda)

*En l'absence du Président, M. Touré, (Guinée),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 18 h 25.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au Ministre d'État, Ministre des affaires étrangères, de la coopération, de l'intégration africaine et des Nigériens à l'extérieur de la République du Niger, S. E. M. Mohamed Bazoum.

M. Bazoum (Niger) : C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole à cette soixante-huitième session de l'Assemblée générale, qui se tient dans un contexte marqué, ici et là, par des évolutions plutôt inquiétantes en matière de paix et de sécurité – évolutions que nous avons fort opportunément l'occasion d'examiner et de traiter, conformément aux dispositions de la Charte des Nations Unies.

À l'entame de mon propos, je voudrais féliciter M. John Ashe de sa brillante élection à la présidence de la présente session, sans oublier l'équipe qui l'accompagne dans cette mission. Je voudrais également remercier le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour ses efforts inlassables dans des domaines tels que le

développement durable, la paix, la sécurité et la lutte contre le terrorisme, en particulier dans notre région du Sahel.

M^{me} Picco (Monaco), Vice-Présidente, assume la présidence.

Le thème de la soixante-huitième session, « Le programme de développement pour l'après-2015 : préparons le terrain », nous amène à juste titre à nous interroger sur les mesures à prendre, sur la base de la solidarité, dès lors qu'il est établi que de nombreux pays n'atteindront pas dans les délais convenus les objectifs du Millénaire pour le développement, comme c'est le cas de mon pays, le Niger.

La présente session de l'Assemblée générale m'offre l'occasion de relever les actions en cours au Niger dans ce sens. En effet, le programme de renaissance mis en œuvre depuis l'élection du Président Issoufou Mahamadou à la tête du pays, fait de l'agriculture, de la santé et de l'éducation des priorités absolues afin que puisse être substantiellement amélioré l'Indice de développement humain. Les ressources qui y ont été injectées ont ainsi permis au Niger de réaliser des avancées significatives en la matière, en réussissant en particulier à réduire sensiblement la proportion de la population en situation d'extrême pauvreté et de sous-alimentation chronique. C'est le lieu ici de saluer le concours appréciable des partenaires bilatéraux,

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

13-48797(F)



Document adapté

Merci de recycler



des organisations internationales, y compris des organisations non gouvernementales, qui accompagnent le Gouvernement nigérien dans ses politiques et programmes pour un développement socioéconomique harmonieux. Et c'est à cette fin que le Gouvernement nigérien a lancé un ambitieux programme, dénommé Programme de développement économique et social, dans le cadre duquel une table ronde de bailleurs de fonds s'est tenue en novembre dernier à Paris. Au terme de cette table ronde, des annonces de contribution de plus de 4,8 milliards de dollars ont été enregistrées, soit plus que l'enveloppe attendue par le Gouvernement nigérien.

Mon pays appelle à la mobilisation effective des financements annoncés, de façon à lui permettre de lancer les actions concrètes dans les cinq axes stratégiques que sont la consolidation de la crédibilité et de l'efficacité des institutions publiques; la création des conditions d'un développement durable, équilibré et sans exclusive; la sécurité alimentaire et le développement agricole durable; une économie compétitive et diversifiée pour une croissance accélérée et pour tous; et la promotion du développement social.

C'est dans ce cadre, et au regard de l'intérêt particulier accordé aux populations rurales par le Président de la République, qu'a été élaboré le programme de l'Initiative 3 N, « Les Nigériens nourrissent les Nigériens », avec pour finalité la sécurité et la souveraineté alimentaires en vue de mettre fin aux situations de détresse alimentaire générées par les sécheresses récurrentes. Il s'agit, à travers ce programme, d'améliorer la productivité agricole par la promotion de l'irrigation au moyen d'une exploitation judicieuse de l'important potentiel hydrique du pays, d'améliorer les techniques de production par l'utilisation conséquente d'intrants et de machines, de réorganiser le monde paysan, de rationaliser les filières de commerce des produits agropastoraux et de construire des routes rurales.

Toujours en ayant à l'esprit les objectifs du Millénaire pour le développement, le Gouvernement nigérien accorde une attention particulière à la question déterminante de l'éducation avec la construction d'écoles, la fourniture d'équipements pédagogiques, le recrutement massif d'enseignants et l'amélioration de leurs conditions de travail.

Dans le même sens, le Gouvernement est déterminé à mettre en œuvre une politique de sensibilisation hardie visant à un meilleur contrôle de

la croissance démographique, laquelle pour le moment, hélas, annihile tous les effets de la remarquable croissance économique enregistrée par le pays ces deux dernières années.

Je le disais au début de mon propos, la présente session intervient à un moment où la vocation et le rôle de l'Organisation sont mis à rude épreuve du fait d'une situation internationale marquée par des crises et conflits persistants ou nouveaux, face auxquels, plus que jamais, nous nous devons de réagir, en ayant à l'esprit les buts et principes convenus à travers la Charte des Nations Unies. Le Niger appelle l'Assemblée générale, et en particulier le Conseil de sécurité, à continuer de s'investir de façon résolue dans la recherche de solutions négociées et durables à ces situations de crise meurtrières, génératrices de désolation et de déplacements de personnes et qui compromettent le développement économique et social.

Pour nous au Sahel, la grande préoccupation au cours des années 2012-2013, a été le Mali. Le Niger se réjouit de l'issue heureuse de la crise que ce pays a connue et du dispositif de veille active mis en place par l'Organisation des Nations Unies à travers la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Cela a été possible grâce à une mobilisation conséquente de la communauté internationale, sous l'impulsion de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui avait consacré au Mali plusieurs rencontres de très haut niveau. Cette mobilisation a été efficacement relayée par l'Union africaine à travers son Conseil de paix et de sécurité. Elle a fait l'objet d'un suivi régulier à l'ONU qui y a consacré de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité.

Mais aujourd'hui, à l'heure de l'évaluation de notre action commune, nous ne pouvons pas ne pas reconnaître que nous devons le salut du Mali surtout à la décision clairvoyante du Président François Hollande d'engager l'opération Serval, qui n'avait, on s'en souvient, mis fin à la grande équipée de la coalition terroriste du début du mois de janvier 2013 que parce qu'elle avait engagé des moyens conséquents, à la hauteur de la menace. En cette heure de bilan donc, force est en effet de reconnaître que si la CEDEAO a très tôt choisi l'option juste et pertinente d'une intervention militaire, la plupart des États Membres de cette Organisation censés mobiliser des contingents sont loin d'avoir fait preuve de célérité pour les rendre disponibles et opérationnels au moment voulu. L'ONU, quant à elle, on s'en souvient, en était

à vouloir chercher des nuances entre les organisations terroristes afin, contre toute évidence, de promouvoir le dialogue avec certaines d'entre elles. Nous qui subissons les menaces étions particulièrement anxieux au regard de certains débats à l'ONU qu'on aurait pu éviter pourvu que l'on regardât la réalité en face, dans la simplicité de son évidence. Ce sont les atermoiements injustifiés de la communauté internationale qui avaient encouragé les terroristes à pousser leur avantage en s'assignant un programme et des objectifs nouveaux, les conduisant à envisager une conquête totale du territoire malien, voire même au-delà.

Si j'insiste sur cet aspect des choses, c'est parce que je sais combien nous avons frôlé la catastrophe, d'une part, et parce que, d'autre part, j'ai l'intime conviction que parce que nous sommes un ensemble complexe nous ne sommes pas forcément condamnés au mieux à l'inaction, et au pire aux erreurs.

En dépit de ce que je viens de relever, l'action de la communauté internationale au Mali a donné des résultats très positifs car aujourd'hui, grâce au soutien de tous, le Mali, en plus d'être libre, vient le 11 août dernier d'élire son Président à l'occasion d'un scrutin à tous points de vue remarquable. Je voudrais profiter de cette occasion pour réitérer les félicitations du Niger au Président Ibrahim Boubacar Keita.

La communauté internationale doit continuer de soutenir le Mali en renforçant les effectifs et les capacités de la MINUSMA de façon à parachever le travail d'éradication des groupes terroristes qui, s'ils sont en ce moment en mauvaise posture, sont loin d'avoir dit leur dernier mot.

Il est par ailleurs urgent de mettre en place une coordination régionale et internationale chargée de sécuriser l'ensemble de l'espace sahélo-saharien, à travers notamment des mesures vigoureuses de lutte contre le trafic de drogue et la criminalité transfrontalière organisée, de façon générale. C'est le lieu pour moi d'avoir une pensée émue pour les otages détenus par les terroristes dans la zone sahélo – saharienne et, en exprimant ma sympathie à leurs familles, d'appeler à la poursuite des efforts pour leur rapide libération.

Les problèmes du Sahel ne sont pas que des problèmes sécuritaires. Cette région du monde, déshéritée entre toutes, est en proie aux effets des changements climatiques, à la désertification, aux sécheresses récurrentes, ainsi qu'à leurs effets que sont les crises alimentaires et la malnutrition. Elle a, à ce

titre, besoin d'investissements importants dans le cadre d'une stratégie globale soutenue par l'ensemble de la communauté internationale, en vue d'assurer les progrès économiques indispensables pour sa stabilisation et son émancipation de l'emprise des acteurs violents.

Le terrorisme en Afrique n'affecte pas que la région du Sahel. Il sévit aussi dans la Corne de l'Afrique et il vient de frapper de façon foudroyante le peuple kenyan, le 23 septembre dernier, à travers l'attaque sanglante et meurtrière du centre commercial Westgate de Nairobi. Je saisis cette occasion pour présenter mes condoléances au Gouvernement kényan.

Les populations en République centrafricaine vivent des moments dramatiques marqués par un niveau de violence inouï. Le Niger appelle à une intervention internationale du niveau de celle réalisée au Mali en janvier 2013 pour mettre fin au martyr du peuple centrafricain.

S'agissant de la Palestine, il est affligeant de savoir que dans le monde d'aujourd'hui, si marqué par les effets des technologies les plus sophistiquées et si imprégné des valeurs de la modernité, un peuple puisse être privé de ses droits les plus élémentaires. Le Niger forme le vœu que l'actuelle initiative du Gouvernement des États-Unis soit couronnée de succès et qu'à terme, un État palestinien souverain puisse être fondé, à côté de l'État d'Israël et en harmonie avec celui-ci.

Ce qui se passe en Syrie est une véritable tragédie, même dans ce monde où les mots sont galvaudés. C'est en vérité toute une civilisation millénaire qui s'abîme sous nos yeux. Ce pays est en train d'être littéralement détruit. Le Niger condamne l'utilisation des armes chimiques tel que cela a été le cas le 21 août dernier et appelle l'ONU à favoriser une solution politique à l'occasion de la prochaine conférence de Genève.

Les populations cubaines subissent depuis plusieurs décennies un embargo commercial, économique et financier. Le Niger appelle à la levée de cet embargo.

En terminant mon propos, je formule le vœu ardent que nos délibérations contribuent à faire avancer la cause de la paix, de la sécurité et du progrès dans le monde.

La Présidente par intérim : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République du Soudan, S. E. M. Ali Ahmed Karti.

M. Karti (Soudan) (*parle en arabe*) : Aujourd'hui, je m'adresse à l'Assemblée à un moment où je ressens une grande incertitude quant à l'avenir de l'Organisation et de règles établies qui régissent les relations entre ses États Membres. Il était prévu que, hier, l'Assemblée entende depuis cette tribune une allocution du Président Al-Bashir, Président élu de la République du Soudan. Cependant, c'est avec un profond regret que je dois informer l'Assemblée du refus des autorités des États-Unis, pays hôte, d'accorder des visas d'entrée au Président Al-Bashir et à sa délégation, ce qui ne lui a pas permis de participer aux travaux de cette session de l'Assemblée générale.

Le fait que les autorités du pays hôte n'ont pas accordé un visa à notre Président est une grave violation des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Plus précisément, il s'agit d'une violation de l'Accord de siège signé en décembre 1946 avec le pays hôte.

Le Président Al-Bashir est connu dans toute l'Afrique. Il est connu de tous ceux qui sont épris de paix. Il est connu de tous pour ce qu'il a fait. Il a notamment mis un terme à la guerre civile la plus longue et la plus meurtrière en Afrique, legs du colonialisme. La naissance de la République du Soudan du Sud est une preuve manifeste de son engagement en faveur de l'application des dispositions de l'Accord de paix global.

Malgré l'énorme sacrifice consenti par l'abandon d'une partie importante du territoire, un territoire riche en ressources naturelles et humaines, et alors que le Président Al-Bashir a été empêché de participer aux travaux de l'Assemblée générale, la réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine met en évidence le rôle qu'il a joué en faveur de la paix entre le Soudan et le Soudan du Sud et dans l'ensemble de la région.

Ma délégation affirme que cet acte injustifié et inacceptable constitue un précédent très grave dans l'histoire des Nations Unies. Elle exige que l'ensemble des États Membres adopte une position ferme sur cette question. Ce déni du droit légitime d'un État Membre nous conduit à appeler le Secrétaire général à exercer son devoir et sa responsabilité de protéger les droits des États Membres en vertu de l'Accord de siège. Si c'était au Soudan de décider de la question, le même genre de chose pourrait arriver à n'importe quel autre État Membre, et nous ne voulons pas que cela se reproduise.

Je tiens à féliciter chaleureusement le Président pour son élection à la présidence de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale. Je saisis cette occasion pour exprimer les remerciements de mon pays à son prédécesseur, M. Vuk Jeremić, pour la manière remarquable dont il a dirigé les travaux de la dernière session. Nous remercions également le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et son équipe au Secrétariat, pour leurs efforts.

Nous formons l'espoir que les débats tenus au cours de cette session seront couronnés de succès. Le thème choisi, « Le programme de développement pour l'après-2015 : préparons le terrain », est important. Le Soudan a bon espoir que l'Organisation et ses organismes spécialisés reconnaîtront l'importance qu'il convient effectivement d'accorder à une question aussi cruciale, car le développement est indispensable à la préservation de la paix et de la sécurité internationales, en particulier dans les pays en développement. Comme chacun le sait, la pauvreté, le sous-développement, les changements climatiques et la pénurie de ressources sont parmi les principales causes des conflits dans le monde.

Le Soudan a fait de grandes avancées stratégiques pour ce qui est de la paix, de la stabilité et du bien-être de son peuple, et a entamé un processus politique qui mènera à l'adoption d'une Constitution définitive. Après le succès des efforts de paix axés sur une sécession pacifique et sans heurt de Soudan du Sud, nous avons accepté le choix de son peuple. Aujourd'hui, nous œuvrons la mise en place d'un système économique solide, même si nous devons faire face aux retombées des sanctions économiques que les États-Unis nous ont imposées unilatéralement. Nous avons commencé à prendre les mesures économiques nécessaires pour renforcer notre économie et l'empêcher de s'effondrer.

S'agissant de la question des droits de l'homme, je voudrais partager l'opinion exprimée par le Rapporteur spécial sur le Soudan. Il a reconnu que des progrès avaient été accomplis dans divers domaines des droits de l'homme. Nous nous engageons depuis cette tribune à traiter ces questions avec grand sérieux, et à les mettre en œuvre après qu'elles auront été intégrées dans nos politiques. Le Soudan est attaché aux principes des droits de l'homme et, à cet égard, nous avons mis en place une commission nationale des droits de l'homme, un organe indépendant en accord avec les Principes de Paris. Elle coopère avec les organismes compétents des Nations Unies.

Pour promouvoir et renforcer les droits de l'homme, nous avons signé une loi nationale de lutte contre la traite des êtres humains. Nous avons beaucoup d'institutions et de mécanismes spécialisés qui s'attachent à défendre les droits des femmes également, afin que celles-ci puissent participer pleinement à la vie de notre société et de notre État. Cela peut être constaté très clairement dans la politique de discrimination positive que nous poursuivons en faveur des femmes, ce qui a donné lieu à une plus grande participation politique des femmes aux niveaux décisionnels, exécutifs, législatifs, et autres.

En 2010, nous avons adopté une loi sur les droits de l'enfant qui est conforme aux principes de la Convention relative aux droits de l'enfant et à ses Protocoles facultatifs, afin de promouvoir les droits des enfants et de les protéger contre toute forme de violence ou d'exploitation. Nos diverses institutions nationales coordonnent leurs activités dans ce domaine; ainsi, nous avons mis en place un conseil national pour les enfants; avons créé une police des mineurs qui traite surtout des problèmes des jeunes et des enfants, ainsi que des postes de procureur spécialisé dans les affaires des mineurs.

Dès la création du Soudan du Sud, le Gouvernement soudanais a œuvré à créer des relations de bon voisinage et de coopération fructueuse étant donné les liens de sang que nous avons avec ce pays et une frontière commune de plus de 2 100 kilomètres de long. Les deux tiers environ des habitants des deux pays vivent le long de ces frontières.

La période qui a suivi l'indépendance du Soudan du Sud a été une période quelque peu tendue, car certains dossiers avaient été laissés en suspens. Les deux pays se sont alors engagés dans d'intenses négociations qui ont mené le 27 septembre 2012, il y a exactement un an, à Addis-Abeba, à la signature de neuf accords couvrant tous les domaines de coopération entre nos deux pays. Nous avons inclus des mécanismes de mise en œuvre des accords dans un document d'accompagnement. Nous avons également fixé les échéances pour la conclusion de nouveaux accords.

Lors des dernières négociations entre les deux Présidents, qui se sont tenues à Khartoum le 3 septembre en présence de M. Mbeki, les deux chefs d'État sont convenus de régler les questions en suspens, d'en appeler à la communauté internationale afin qu'elle efface la dette du Soudan, qu'elle appuie la République du Soudan du Sud, et qu'elle lève les sanctions unilatérales.

Nous espérons nourrir des relations solides et saines avec le Soudan du Sud, et nous ne ménagerons aucun effort pour renforcer cette orientation positive. Nous appelons la communauté internationale à participer de façon constructive à ces efforts, et nous remercions le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, son Président, la Commission de l'Union africaine et le Premier Ministre éthiopien.

Je suis heureux de pouvoir annoncer que les efforts du Gouvernement soudanais et de la communauté internationale au Darfour ont permis de réaliser des avancées notables s'agissant de la stabilité et de la sécurité. Ainsi, la violence est en net recul, parce que les parties signataires du Document de Doha pour la paix au Darfour ont tenu leurs promesses. Plusieurs groupes armés ont également adhéré au Document. Les rapports de l'ONU récemment publiés évoquent ce fait nouveau encourageant, ainsi que la fourniture de services et le retour volontaire des personnes déplacées.

S'agissant de la situation dans les États du Kordofan méridional et du Nil bleu, je voudrais insister sur la stabilité de la situation humanitaire et sur la coopération entre le Gouvernement soudanais et les organismes des Nations Unies pour répondre aux besoins humanitaires. Nous sommes convenus avec l'UNICEF d'entamer une campagne de vaccination contre la poliomyélite, et nous considérons que la meilleure solution réside dans la mise en œuvre du Protocole sur le règlement du conflit dans les deux États, qui a été signé dans le cadre de l'Accord de paix global.

À l'instar des autres États Membres, le Soudan est très attaché aux objectifs du Millénaire pour le développement, en tête desquels figure la lutte contre la pauvreté. Nous avons adopté des politiques dans ce sens, parmi lesquelles figurent des programmes de création d'emplois pour les jeunes diplômés. Nous avons également lancé des programmes de microfinancement pour les familles pauvres et à faible revenu. Cela a contribué à une baisse du taux de chômage, mais nos accomplissements demeurent malheureusement en-deçà de nos objectifs. En effet, les sanctions économiques unilatérales qui nous ont été imposées constituent un obstacle au développement nécessaire et au renforcement de l'économie, notamment pour la jeunesse du Soudan, qui constitue environ 60 % de la population.

À cet égard, le Soudan appelle la communauté internationale à tenir ses promesses concernant l'effacement de la dette et la levée des sanctions économiques unilatérales, et à faire figurer la question

de la dette parmi les priorités du programme de développement pour l'après-2015. La dette est en effet un énorme poids pour de très nombreux pays du monde.

Le Soudan siège dans de nombreuses instances internationales consacrées aux questions environnementales. Mon pays est une victime des changements climatiques; à ce titre, nous considérons que les changements climatiques devraient se voir accorder une place essentielle dans le cadre des objectifs de développement pour l'après-2015. Nous réaffirmons notre détermination à œuvrer collectivement dans ce sens avec les États du monde, au travers de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

En effet, ce phénomène s'aggrave année après année. Le Soudan souffre des répercussions des changements climatiques depuis le milieu des années 80. Nous avons subi des cycles de sécheresse dans de grands pans de notre territoire, ce qui a ralenti notre développement et provoqué l'instabilité dans de nombreuses régions, en raison des conflits portant sur les pâturages et les points d'eau. C'est le cas au Darfour, qui, tout au long de son histoire, a connu des luttes tribales pour les points d'eau et les pâturages. Ces questions sont en général réglées entre les tribus concernées. Ce n'est que ces dernières années que le conflit au Darfour a acquis une dimension politique, en raison des interventions extérieures. À cet égard, l'exemple du Soudan illustre parfaitement la relation entre les changements climatiques et les conflits armés.

Mon pays accorde une importance primordiale à l'état de droit, aux niveaux national et international. Nous appuyons les efforts visant à ce que les législations nationales soient en conformité avec les accords et les instruments internationaux. C'est en raison de cette position et en nous fondant sur notre propre expérience que nous réaffirmons depuis cette tribune notre refus de la Cour pénale internationale (CPI). L'expérience de la dernière décennie démontre de manière éclatante que, dans la pratique, la CPI dévie des principes du droit international. Elle est devenue un outil politique dans les mains de certaines forces sur la scène internationale. De nombreux pays signataires du Statut de Rome ont pris conscience du rôle négatif de la CPI et de ses répercussions dramatiques sur la stabilité et la paix des pays. La position du dernier sommet de l'Union africaine le démontre très clairement.

S'agissant de la crise en Syrie, la position du Soudan a toujours été très claire : nous appelons à un

dialogue syrien qui permettrait un règlement pacifique de la crise. Nous avons toujours refusé et rejeté la violence et l'ingérence extérieure. Tout en condamnant le recours aux armes chimiques dans le conflit syrien, nous appuyons l'initiative russe pour le règlement de cette question.

La question de la Palestine demeure un problème pour la communauté internationale, qui doit faire en sorte que les droits des Palestiniens soient restaurés, que les agressions israéliennes illégales sur les territoires palestiniens cessent, et que les prisonniers palestiniens soient libérés. Cette question doit être réglée conformément aux résolutions de la légitimité internationale et à l'Initiative arabe de paix, à laquelle Israël fait la sourde oreille, alors même qu'il est appuyé par des parties qui ne cessent d'appeler au respect du droit international et au jugement de ceux qui ne le respectent pas.

La réforme des Nations Unies et de ses organes principaux et subsidiaires demeure une question urgente et importante que nous nous devons de traiter. L'heure est venue de lancer un processus pratique, qui s'inscrive dans un programme de travail clair et qui permette au système international d'agir de façon juste, transparente et efficace, de manière à relever les défis qui lui font face. Ce processus de réforme restera toutefois lettre morte tant que l'Assemblée générale sera incapable de jouer pleinement le rôle qui est le sien, au titre de ses prérogatives, et loin de l'intimidation du Conseil de sécurité.

La réforme du Conseil de sécurité est également une question importante pour le Soudan, car nous considérons que la réforme du Conseil de sécurité équivaut à la réforme du système des Nations Unies. Dans sa forme actuelle, le Conseil de sécurité ne reflète pas les réalités de notre monde.

Il adopte des résolutions et prend des décisions mais pas de façon démocratique et transparente. Une réforme globale est donc indispensable. Des réformes partielles ou de transition ne sont pas possibles. Nous appuyons la position de l'Union africaine sur la réforme du système international. Nous voulons un système équilibré, pluraliste et plus juste qui soit en mesure de relever les défis du monde d'aujourd'hui, d'imposer le respect du droit international et des nobles principes de l'Organisation et de donner corps aux buts et principes énoncés dans la Charte – respect de la souveraineté des États, non-ingérence dans les affaires intérieures sous

quelque prétexte que ce soit, non-recours à la menace ou à l'emploi de la force contre autrui.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République du Kazakhstan, S. E. M. Erlan Idrissov.

M. Idrissov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Au nom de la République du Kazakhstan, je voudrais féliciter S. E. M. John Ashe de son élection à la présidence de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale et lui souhaiter plein succès dans ses importantes fonctions. Je voudrais aussi saisir cette occasion pour exprimer ma profonde gratitude à S. E. M. Vuk Jeremić, Président de la soixante-septième session de l'Assemblée générale, pour sa compétence et pour l'énergie et le dévouement mis dans la recherche de solutions à des problèmes cruciaux de caractère international.

Depuis notre dernière rencontre ici à l'ONU il y a un an, l'état du monde ne s'est pas amélioré; bien au contraire, il s'est détérioré, devenant plus fragile et plus vulnérable aux nouveaux risques et menaces. Un nombre croissant d'États au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, qui enregistraient des progrès réguliers sur les plans économique et social, connaissent aujourd'hui un retour en arrière. Certains États asiatiques sont confrontés à des risques de déstabilisation similaires. Le nombre de pays sortant d'un conflit s'accroît, ce qui nuit inévitablement au développement global dans un monde totalement interdépendant. La nécessité d'un partenariat égal et d'une participation de tous les États Membres sur un pied d'égalité, le tout fondé sur le respect mutuel et les normes consacrées par les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et du droit international, est plus que jamais un impératif. L'Organisation des Nations Unies, de par l'autorité dont l'ont investie les États Membres, est incontestablement l'entité chef de file sur la scène mondiale.

Le Kazakhstan condamne dans les termes les plus forts l'emploi d'armes chimiques en Syrie, comme le confirme dans ses conclusions l'enquête indépendante menée par la mission des Nations Unies, et considère qu'il s'agit d'un crime de guerre. Nous sommes en faveur de l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité sur la Syrie qui exigerait le strict respect d'une décision concertée sur l'élimination des armes chimiques dans ce pays et la conduite d'inspections régulières du processus.

Nous formons l'espoir que l'adhésion de la Syrie à la Convention sur l'interdiction de la mise au point,

de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction, et le placement de ces armes sous contrôle international élimineront la possibilité qu'elles soient de nouveau employées, et contribueront à mettre fin au conflit meurtrier qui s'éternise en Syrie. Nous appelons à la tenue le plus rapidement possible d'une conférence internationale sur le règlement de ce conflit, dans l'objectif de faire cesser la violence et de déterminer l'avenir politique de la Syrie par le dialogue et la réconciliation.

L'état actuel du processus de désarmement nucléaire ne nous incite pas à croire en un avenir plus pacifique. Nous avons participé activement à la Réunion de haut niveau sur le désarmement nucléaire organisée hier, et nous réaffirmons une fois de plus, à cette tribune, que notre pays a une autorité morale toute particulière pour se faire le champion de la cause de l'abolition des armes nucléaires. En procédant à la fermeture du centre d'essais nucléaires de Semipalatinsk dès après notre indépendance en 1991 et en renonçant au quatrième plus grand arsenal nucléaire au monde, le Kazakhstan a contribué de façon exceptionnelle aux efforts multilatéraux pour parvenir à un monde exempt d'armes nucléaires.

Nous sommes convaincus de la nécessité que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), qui demeure la pierre angulaire du régime de non-prolifération, devienne universel et de veiller de manière équilibrée au strict respect des obligations nationales qui incombent aux pays, conformément aux trois piliers fondamentaux du Traité, à savoir la non-prolifération, l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques et le désarmement. Nous appelons tous les pays qui n'ont pas adhéré au TNP et qui sont dotés de l'arme nucléaire à signer le Traité, et tous les États qui en sont parties à ne pas s'en retirer. L'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) devrait agir comme un moteur important du processus de non-prolifération, favorisant la mise en œuvre effective du TNP. Nous invitons instamment les pays qui ne l'ont pas encore fait à signer et à ratifier cet important document. La résolution de l'Assemblée générale proclamant le 29 août Journée internationale contre les essais nucléaires (résolution 64/35), et dont le Kazakhstan est à l'origine, s'inscrit dans la droite ligne des buts et objectifs relatifs à l'entrée en vigueur du TICE.

Le Traité portant création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale, qui est entré en

vigueur en mars 2009, représente une importante contribution des pays de l'Asie centrale à la sécurité internationale et régionale. Il s'agit de la première zone exempte d'armes nucléaires créée dans l'hémisphère nord et elle partage des frontières communes avec deux puissances nucléaires. C'est aussi la première zone de ce type où des armes nucléaires existaient auparavant. Le Kazakhstan se félicite que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité soient disposés à ouvrir un dialogue avec les cinq pays de la zone sur le Protocole additionnel au Traité et à fournir des assurances de sécurité négatives dès que possible.

Le Kazakhstan est en faveur de la tenue au plus tôt de la conférence sur la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, et appelle tous les États de la région à coopérer activement pour rendre possible une telle entreprise.

Afin d'encourager d'autres actions énergiques en faveur de l'élimination de la menace nucléaire, le Président de la République du Kazakhstan, Nursultan Nazarbaev, a suggéré l'adoption d'une déclaration universelle sur un monde exempt d'armes nucléaires, ce qui représenterait une importante avancée vers une convention sur l'interdiction des armes nucléaires et donc, vers l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires. Nous comptons sur les États Membres pour parachever et présenter le projet de résolution sur une déclaration universelle pendant la présente session de l'Assemblée générale.

Nous sommes favorables à un règlement politique et diplomatique immédiat de la situation concernant le programme nucléaire iranien, fondé sur le strict respect des dispositions du TNP et des règles de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Pour faire avancer le dialogue entre le groupe de médiateurs internationaux et l'Iran, le Kazakhstan a accueilli deux séries de négociations à Almaty cette année. Il faut encore s'accorder sur des points particuliers, mais nous sommes convaincus qu'une issue mutuellement acceptable est possible. Plutôt que de compter sur les sanctions uniquement, nous pensons que des actes concrets de la part de l'Iran garantissant la transparence et la nature pacifique de son programme nucléaire, accompagnés de mesures constructives réciproques de la part du groupe des six permettraient d'avancer dans le règlement du problème. Nous avons tous observé des signes d'entente positifs sur cette question au cours de la présente session et nous nous en réjouissons sincèrement. Nous

restons pleinement disposés à contribuer à un processus de négociation productif.

Nous sommes vivement préoccupés par le programme nucléaire de la Corée du Nord. Rien ne peut justifier les tentatives de mettre au point en secret des armes nucléaires, en violation des obligations souscrites au plan international. Dans le même temps, le Kazakhstan est contre une solution militaire au problème, étant convaincu que seul un règlement pacifique de la crise, dans le cadre des pourparlers à six pays, pourra garantir la paix et la stabilité en Asie du Nord-Est.

Le Kazakhstan souhaite sincèrement voir l'Afghanistan parvenir à un développement stable et durable et devenir un État politiquement stable et économiquement viable, conformément aux décisions de la conférence ministérielle du Processus d'Istanbul qui s'est tenue à Almaty en avril. Nous sommes en faveur de l'intégration rapide de l'Afghanistan dans le cadre régional afin d'accélérer son relèvement socioéconomique.

Le continent asiatique est en train de devenir une locomotive mondiale en matière de production au XXI^e siècle, contribuant pour plus de 57% au produit intérieur brut mondial – une tendance qui, selon les estimations, devraient s'accroître. Toutefois, cette croissance pourrait être menacée par l'exacerbation des conflits existants, les migrations illégales, le trafic de drogue, les revendications territoriales, le séparatisme, l'extrémisme religieux et le terrorisme. Pour faire face à ces menaces, l'Asie doit disposer d'une architecture régionale de sécurité. Le Kazakhstan, en tant qu'hôte de la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie, s'efforce de multiplier le plus possible les occasions de prendre des décisions conjointes sur la sécurité et la coopération en Asie.

Le Kazakhstan est profondément attaché aux principes fondamentaux du droit international, notamment le respect des droits de l'homme et de la liberté, sur la base des principes d'impartialité et de non-politisation, car ceci est jugé essentiel à la mise en place d'un système mondial durable, universel et efficace de protection des droits de l'homme. Cela exige notamment de mobiliser les fonds nécessaires et de renforcer le Conseil des droits de l'homme et ses procédures spéciales, en particulier l'examen périodique universel et l'institution des rapporteurs spéciaux, mais aussi de renforcer les capacités et l'autorité des mécanismes onusiens chargés des droits de l'homme.

Nous devons faire respecter les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels aux niveaux national, régional et mondial, tout en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables. Le Kazakhstan, qui est un pays multiethnique et multiconfessionnel, peut faciliter la tenue d'un dialogue global entre civilisations au sein de l'ONU et de diverses organisations internationales et régionales. Le Congrès des dirigeants de religions mondiales et traditionnelles, que le Kazakhstan convoque tous les trois ans, contribue à la sécurité mondiale et régionale en mobilisant le potentiel spirituel et moral des religions mondiales pour atténuer les conflits internationaux et prévenir ainsi les affrontements entre confessions et cultures.

En outre, suite à une initiative du Kazakhstan, l'Assemblée générale a proclamé la période 2013-2022 Décennie internationale du rapprochement des cultures. L'inauguration officielle a eu lieu à Astana le mois dernier, ouvrant la voie à la diversité culturelle et à la tolérance. Le Kazakhstan prie les États Membres de participer activement aux événements organisés dans le cadre de la Décennie et d'appuyer la synergie entre l'Alliance des civilisations et le Congrès des dirigeants de religions mondiales et traditionnelles.

Les conséquences de la crise financière et économique mondiale nous ont menés à la conclusion que le monde doit suivre une politique commune en matière de gouvernance mondiale. Le Kazakhstan se félicite donc de l'adoption de la résolution sur les Nations Unies dans la gouvernance économique mondiale (résolution 67/289), qui reconnaît l'importance de la coopération et de l'interaction entre l'ONU et divers groupes régionaux et sous-régionaux.

Depuis des années, le Kazakhstan accueille le Forum économique d'Astana, lequel est maintenant une instance internationale réputée qui se penche sur les problèmes les plus pressants en ce qui concerne l'économie mondiale, problèmes qui ne cessent de s'étendre. La première Conférence mondiale contre la crise s'est tenue dans le cadre du Forum, en mai dernier, à Astana. La Déclaration d'Astana, les recommandations du Forum économique d'Astana aux dirigeants du Groupe des Vingt et la feuille de route du Plan mondial contre la crise ont été adoptés en tant que documents finaux. La deuxième Conférence mondiale contre la crise, qui doit se tenir en mai prochain au Kazakhstan, sera chargée d'élaborer le plan mondial contre la

crise financière et économique en vue de garantir une croissance économique durable à long terme.

Nous notons avec satisfaction les efforts louables que déploie l'ONU pour mettre en œuvre les accords conclus à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui s'est tenue à Rio (Conférence Rio+20), et le Kazakhstan contribue activement à ces efforts. Un plan national de transition vers une économie verte a été élaboré, et il s'accompagne de programmes dans des secteurs clefs de l'économie – énergie, eau, services publics, agriculture, industrie et biodiversité. Le Kazakhstan a également lancé un processus de transition vers une économie verte en Asie centrale dans le cadre de la Commission régionale intergouvernementale du développement durable. La Conférence Rio+20 a apporté son appui au Programme de partenariat pour une passerelle verte, parrainé par le Kazakhstan, en tant que cadre volontaire pour une coopération mutuellement avantageuse entre le monde développé et le monde en développement en faveur du développement durable. Lundi prochain, 30 septembre, le Kazakhstan accueillera la Conférence internationale sur le Programme de partenariat pour une passerelle verte à Astana, avec la participation des pays de la région, de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, de la Commission économique pour l'Europe et d'autres parties prenantes. Durant la Conférence, le programme sera officialisé et un secrétariat créé.

Le Kazakhstan s'est volontairement engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en réduisant ses émissions de dioxyde de carbone et en investissant dans le développement sobre en carbone, tout ceci constituant la contribution du Kazakhstan à l'Initiative énergie durable pour tous du Secrétaire général à l'échelle mondiale et aux autres initiatives visant à favoriser le développement durable.

J'ai le plaisir d'informer les membres que la capitale du Kazakhstan, Astana, accueillera l'exposition internationale « Expo 2017 : énergie du futur », qui vise à diffuser les meilleures pratiques dans le domaine de l'énergie durable. Sur la base de consultations nationales, nous avons élaboré un certain nombre de recommandations concernant les objectifs de développement pour l'après-2015, et nous les avons présentées à l'ONU. Nous estimons que les objectifs du Millénaire pour le développement qui n'ont

pas été atteints doivent être ajoutés au programme de développement pour l'après-2015, conformément aux objectifs de développement durable. Les partenariats internationaux doivent être renforcés en ce qui concerne la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, et ce afin de compléter les activités menées au titre de l'aide publique au développement. Le renforcement de la résistance, pour que les pays puissent affronter les facteurs extérieurs tels que les changements climatiques et les crises financières et alimentaires, devra devenir une priorité du nouveau programme.

À cet égard, le Kazakhstan, qui a présidé la vingtième et dernière session symbolique de la Commission du développement durable, a procédé à la transition et à la passation de pouvoirs officielles au Forum politique de haut niveau pour le développement durable. La création du Forum politique de haut niveau est un événement historique, car celui-ci est une instance universelle qui permet de faire face aux réalités contemporaines étroitement liées à la sécurité mondiale, ce qui justifie qu'il y ait un lien direct entre le Forum politique de haut niveau et le Conseil de sécurité dans les domaines de l'alimentation, de l'environnement, de l'énergie et de la sécurité de l'approvisionnement en eau.

Pour la première fois depuis son indépendance, le Kazakhstan a annoncé qu'il briguerait un siège non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2017-2018, sur la base des principes de rotation géographique juste et équitable et de représentation équitable de tous les États membres du groupe de la région d'Asie et du Pacifique. L'expérience que nous avons acquise après avoir présidé récemment un certain nombre d'organisations et de forums régionaux et internationaux, notamment l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'Organisation de la coopération islamique, la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie, la Communauté d'États indépendants, l'Organisation de Shanghai pour la coopération, l'Organisation du Traité de sécurité collective, pour n'en citer que certains, nous offre un accès unique à des expériences et des approches diverses et variées en matière de règlement des problèmes de sécurité internationale dont s'occupe le Conseil de sécurité.

S'il est élu, le Kazakhstan ne manquera pas de s'unir aux autres membres pour contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales, et il appuiera les efforts déployés en vue de réformer le Conseil pour le transformer en un organe plus représentatif et plus

transparent qui sera à même de lutter efficacement contre l'ensemble des problèmes et des menaces que doit affronter le monde aujourd'hui. Nous espérons donc que les États Membres appuieront en grand nombre notre candidature au Conseil de sécurité pour la période 2017-2018.

L'année dernière, le Kazakhstan a célébré le vingtième anniversaire de son adhésion à l'ONU, et cette année est la vingtième année de présence de l'ONU sur son territoire. Notre gouvernement et notre peuple appuient fermement l'ONU et tous ses programmes. Le Kazakhstan joue un rôle de passerelle géographique et politique entre le Nord et le Sud, l'Europe et l'Asie. C'est pourquoi il se trouve dans une position idéale pour stimuler la coopération dans ce vaste paysage régional. Le fait d'avoir accordé au Kazakhstan le statut de pays à revenu intermédiaire présente à la fois des problèmes et des possibilités en ce qui concerne le programme de développement, car le Kazakhstan passe du statut de pays bénéficiaire à celui de partenaire régional de développement.

La coopération régionale est cruciale en vue de garantir la sécurité nationale et régionale. L'instabilité et les conflits persistants en Afghanistan ont également des répercussions en Asie centrale. La pauvreté, le chômage et les disparités croissantes en matière de développement économique et social dans les pays d'Asie centrale sont des facteurs importants qui pourraient provoquer de nouveaux déplacements massifs de population, l'instabilité, la dégradation de l'environnement, le trafic de drogue, l'extrémisme religieux et le terrorisme, autant de problèmes contre lesquels il faut lutter au moyen de la coopération régionale. Cette collaboration pourrait être facilitée par la création d'un centre multinational des Nations Unies au Kazakhstan, dans la ville d'Almaty, pôle qui serait chargé de promouvoir la sécurité, la stabilité et le développement régionaux. Le Kazakhstan est prêt à supporter tous les frais de la construction, de l'équipement et de l'entretien de ce bureau des Nations Unies qui permettrait de combler l'écart entre Vienne et Bangkok.

Depuis 20 ans que le Kazakhstan est Membre de l'ONU et coopère avec elle, il manifeste un profond attachement aux idéaux et aux principes de cette Organisation mondiale. Nous continuerons de jouer le rôle d'un État Membre engagé et responsable, prêt à assumer des responsabilités croissantes et à les honorer pleinement et durablement.

La Présidente par intérim : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie, S. E. M. Marty Natalegawa.

M. Natalegawa (Indonésie) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit tout d'abord permis d'adresser mes félicitations à S. E. l'Ambassadeur John Ashe pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session. J'aimerais saisir également cette occasion pour rendre hommage à S. E. M. Vuk Jeremić pour la clairvoyance avec laquelle il a présidé la soixante-septième session. Enfin, j'exprime ma profonde reconnaissance au Secrétaire général Ban Ki-moon pour sa direction éclairée de l'Organisation.

Le thème de la présente session, « Le programme de développement de l'après-2015 : préparons le terrain », est à la fois opportun et bien choisi, car nous abordons la dernière ligne droite avant la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dont la date limite est 2015. Parallèlement, le travail d'élaboration du programme de développement pour l'après-2015, dont l'objectif est de mettre fin à la pauvreté extrême et d'assurer une croissance durable dans l'équité, vient de débiter. Ce programme doit reposer sur un nouveau partenariat mondial – un objectif qui se reflète dans le rôle joué par le Président Susilo Bambang Yudhoyono, un des trois coprésidents du Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015 et dans la reconnaissance du fait que le succès du processus intergouvernemental à venir exige que l'on ait la capacité de forger un consensus mondial aux fins d'identifier nos intérêts communs et d'en tirer parti.

L'Indonésie possède une foi inébranlable dans l'efficacité de la diplomatie, le maintien de la paix et de la sécurité, l'avancée du progrès social et la prospérité économique, la promotion de la démocratie, des droits de l'homme et de la tolérance.

Le conflit en Syrie exige depuis longtemps une solution politique et diplomatique car, devant l'indéniable complexité de la situation, trois objectifs fondamentaux s'imposent : mettre fin à la violence, faciliter l'aide humanitaire et amorcer un processus politique global reflétant les souhaits du peuple syrien. Les avancées récentes sur la question des armes chimiques en Syrie mettent clairement en évidence l'efficacité de la diplomatie. Une impulsion nouvelle doit être insufflée à la diplomatie. Le Conseil de sécurité doit défendre avec vigueur un règlement pacifique. Afin d'amener les parties à la table des négociations, la conférence

« Genève II » doit être convoquée dans les meilleurs délais.

S'agissant de la question de Palestine, la diplomatie doit également peser de tout son poids et les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité doivent être appliquées. Il faut mettre un terme à l'injustice historique dont le peuple palestinien souffre depuis si longtemps. C'est pourquoi nous saluons la reprise encourageante de négociations directes entre la Palestine et Israël, fruit de difficiles et inlassables efforts diplomatiques. La reprise du programme de désarmement nucléaire depuis si longtemps dans l'impasse constitue également un facteur déterminant. En particulier, en tant que coprésidente de la Conférence organisée en application de l'Article XIV du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, l'Indonésie appelle à l'entrée en vigueur rapide du Traité.

Des efforts diplomatiques semblables doivent être déployés en faveur de ce qui est manifestement dans l'intérêt de tous : l'élimination de la pauvreté, la promotion du développement durable, le financement accessible à tous et la nécessité de relever les défis posés par les changements climatiques. Nous avons en nous les ressources nécessaires pour relever les défis de notre époque en matière de développement, en œuvrant, par exemple, à la conclusion rapide du programme de développement de Doha et à l'élaboration d'un nouveau régime sur les changements climatiques pour 2015.

Pour cela, il faut un engagement fort vis-à-vis de l'esprit de partenariat et une foi inébranlable dans la puissance du multilatéralisme : la coopération plutôt que la discorde et la division. Le programme de développement doit s'appliquer à tous les pays, grands ou petits, développés ou en développement. Chacun de nous doit en partager la responsabilité. Les pays développés doivent jouer un rôle moteur, et les pays en développement doivent déployer davantage d'efforts.

La poursuite de la voie diplomatique comporte de nombreux défis dans un monde complexe et en pleine mutation, où les questions de gouvernance, de violations des droits de l'homme, d'extrémisme et d'intolérance au sein des pays peuvent rapidement revêtir des dimensions interétatiques. Nous devons veiller à ce que les institutions des Nations Unies soient en mesure de relever les défis actuels. Ainsi, alors que des pays s'engagent dans un processus de démocratisation, de promotion et de protection des droits de l'homme et qu'ils s'opposent à l'intolérance et à l'extrémisme, la communauté internationale, l'Organisation des Nations

Unies, doivent contribuer à la création d'un climat propice à l'évolution pacifique de ces pays, qui reflète les souhaits des peuples concernés.

Avec ses partenaires de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN), l'Indonésie s'emploie sans relâche à mettre en place une architecture régionale propice à la promotion pacifique des droits de l'homme et de la démocratie. Il s'agit de la Communauté politique et de sécurité de l'ASEAN. Avec la communauté économique et la communauté socioculturelle qui en sont les piliers, elle constitue la Communauté de l'ASEAN que nous voulons bâtir pour 2015. Grâce à un processus de partage des leçons tirées de nos succès et revers respectifs, nous apportons un encouragement et un soutien mutuels à la promotion des principes de démocratie, de primauté de droit et de bonne gouvernance, ainsi qu'au respect et à la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales, tels qu'ils sont inscrits dans la charte de l'ASEAN.

Au-delà de l'Asie du Sud-Est, l'Indonésie adopte la même approche positive et constructive par le biais de ce qu'on appelle le Forum démocratique de Bali, une enceinte destinée à permettre aux pays de l'ensemble de la région d'échanger leurs expériences. À tous les niveaux – national, régional et international – nous continuons à promouvoir la tolérance et la liberté de culte, à faire reculer les préjugés et l'intolérance, à conclure des partenariats et à développer l'harmonie et le respect mutuel. Aussi l'Indonésie est consciente de la responsabilité particulière qui lui incombe en tant qu'hôte de l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies en 2014, dont l'objectif est de promouvoir l'unité dans la diversité.

La primauté de la diplomatie et du règlement pacifique des différends sur la guerre et les conflits n'en est que plus évidente dans les transformations au demeurant essentielles effectuées en toute quiétude dans notre région, l'Asie du Sud-Est. En dépit des défis persistants, l'Indonésie estime que les dividendes de la paix et de la stabilité s'imposent d'eux-mêmes : le progrès économique et social.

La permanence de la stabilité et de la sécurité dans la région constitue par conséquent la garantie de notre prospérité. La paix et le développement sont indivisibles. Avec d'autres nations de l'ASEAN, l'Indonésie s'est constamment employée à développer les capacités de la région à surmonter tout risque de conflit et à veiller à ce qu'elle demeure un contributeur net à la paix et à la sécurité internationales, à élargir

le champ de la stabilité au-delà de l'Asie du Sud-Est à la région de l'Asie-Pacifique dans son ensemble tout en encourageant une sécurité commune, une prospérité commune et une stabilité commune pour tous dans la région et, par le biais d'un engagement à l'égard du règlement pacifique des différends et de la renonciation à l'emploi ou à la menace d'emploi de la force, à assurer que la région place la diplomatie au tout premier rang.

L'Indonésie œuvrera inlassablement à la promotion de la primauté de la diplomatie, animée par une foi inébranlable dans les nobles objectifs des Nations Unies.

La Présidente par intérim : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Afghanistan, S. E. M. Zalmi Rassoul.

M. Rassoul (Afghanistan) (*parle en anglais*) : J'adresse à chacun les sincères salutations et les meilleurs vœux du peuple afghan. J'ai l'honneur de prendre la parole devant l'Assemblée générale pendant la dernière année du Gouvernement élu d'Afghanistan. Il me paraît donc utile de relater brièvement l'histoire de l'Afghanistan au cours des 12 dernières années, ses succès historiques, les événements qui l'ont transformé et, aussi, les défis permanents que nous avons dû relever pendant cette période. Ainsi, j'aimerais partager avec les membres de l'Assemblée la vision du peuple et du Gouvernement afghans concernant l'avenir de la liberté, de la dignité, de la prospérité et de la démocratie que nous nous efforçons de renforcer dans notre pays et souligner l'importance cruciale de nos relations et de la coopération avec les pays de notre région et, plus largement, avec la communauté des nations.

Afin d'illustrer parfaitement le chemin parcouru ces 12 dernières années par l'Afghanistan et son noble peuple, j'aimerais me pencher sur deux aspects contrastés de la réalité afghane : l'année 2001, au cours de laquelle s'est effondré le régime taliban et, l'année 2013, marquée par un processus de transition historique.

Pendant un peu plus de deux décennies avant novembre 2001, lorsqu'il a chassé du pouvoir le régime taliban, avec l'aide de la coalition militaire internationale dirigée par les États-Unis, le peuple afghan a subi des souffrances indicibles, des privations et des pertes au cours de trois périodes distinctes. Entre le coup d'État communiste perpétré en 1978, qui a été suivi par l'invasion de notre pays en 1979 et la chute du régime

communiste, plus d'1 million d'hommes, de femmes et d'enfants afghans ont trouvé la mort, plus de 2 millions d'enfants sont devenus orphelins ou ont été abandonnés avec de graves blessures de guerre et plus de 5 millions de personnes ont été contraintes de fuir leurs villages et leurs villes pour se rendre dans des camps de réfugiés situés dans des pays voisins, principalement au Pakistan et en Iran, en raison de la brutalité de l'occupation et du régime communiste et dans le cadre de notre résistance à cette occupation. Notre combat pour recouvrer notre liberté et notre indépendance – notre guerre sainte – a été couronné de succès, contribuant ainsi aux mouvements nationaux pour la liberté et l'indépendance en Europe de l'Est.

Lorsque la défaite de l'Armée rouge et son retrait sont devenus évidents, la communauté internationale nous a abandonnés, alors qu'elle nous avait soutenus dans notre lutte pendant plusieurs années. Exploitant le vide ainsi créé et les dissensions internes qui ont marqué le début des années 90, le mouvement taliban, soutenu par l'étranger, a accédé au pouvoir et pris rapidement le contrôle de plus de 90 % du territoire afghan. Puis, avec la même rapidité, les masques sont tombés laissant apparaître la véritable identité de ce mouvement. La nation a été prise en otage et une vague de violence et de barbarie sans nom a balayé le pays, sous le couvert de l'islam. Par son obscurantisme, sa violence et la privation brutale des droits et des libertés du peuple afghan, notamment à l'encontre de femmes, il a bouleversé notre pays. Jusqu'aux attaques terroristes perpétrées le 11 septembre 2001 aux États-Unis, en particulier dans cette ville, il n'y a pas eu de mobilisation de la communauté internationale pour combattre le régime taliban.

À la fin de 2001, quand, avec l'appui militaire de la coalition internationale dirigée par les États-Unis, nous avons été en mesure de chasser le régime taliban du pouvoir, l'Afghanistan était presque totalement isolé de la région et de la communauté mondiale. Le peuple afghan était devenu une population terrorisée, privée de tous ses droits et libertés et démunie face à la brutalité du régime taliban. Le pays connaissait une pauvreté et des maladies endémiques, un accès quasi inexistant aux services de soins de santé. Le système éducatif, qui avait totalement exclu les femmes et les filles mais permis à près d'un demi-million d'étudiants de sexe masculin d'aller à l'école et à l'université, se trouvait dans une situation catastrophique. Le revenu annuel moyen par habitant s'élevait à environ 100 dollars et le pays ne possédait pas de monnaie nationale. Les routes, les ponts,

les réseaux d'irrigation et d'autres éléments essentiels de l'infrastructure nationale avaient été complètement détruits. L'Afghanistan se trouvait sans armée ni forces de police, et toutes les autres institutions d'État étaient réduites à néant. Bref, l'Afghanistan était un État en déliquescence, dirigé par un groupe militant sous contrainte qui a abrité des terroristes internationaux, ce qui représentait une menace réelle pour la paix et la sécurité régionales et internationales.

La situation en Afghanistan pendant cette période était bien sombre. Le peuple afghan nourrissait peu d'espoir quant à son avenir et celui de ses enfants. Toutefois, après les attaques terroristes d'Al-Qaïda contre les États-Unis, le peuple afghan s'est rassemblé et, avec l'appui des États-Unis et de nombreux amis et alliés au sein de la communauté internationale, il a chassé les Talibans du pouvoir et s'est engagé dans une nouvelle ère d'espoir, de reconstruction, de développement et de progrès – une ère nouvelle marquée par une réalité totalement différente. Avant tout, grâce à nos propres sacrifices et aux immenses sacrifices que nos amis et alliés internationaux ont consentis pendant nos 12 années de partenariat, l'Afghanistan est redevenue la maison de tous les Afghans, hommes et femmes, au sein de laquelle ils peuvent, en vertu de notre Constitution démocratique, jouir des mêmes droits et libertés.

Aujourd'hui, l'Afghanistan est une jeune démocratie à l'avenir prometteur, avec des institutions publiques en état de fonctionner, un Président élu, un Parlement élu et des conseils régionaux élus dans chacune des 34 provinces, appuyée par une puissante société civile. Avec quelque 50 chaînes de télévision indépendantes, plus de 100 stations radiophoniques communautaires émettant en FM et des centaines de publications, les médias afghans indépendants sont sans doute les plus libres de la région. À l'heure actuelle, on compte plus de 20 millions d'utilisateurs de téléphones portables à travers l'Afghanistan, dont la majorité a accès à l'information et utilisent diverses plateformes sur Internet. Le revenu annuel par habitant est passé de 100 dollars à 600 dollars, notre monnaie nationale est résolument stable, et nos liens commerciaux avec l'extérieur connaissent une expansion rapide.

Aujourd'hui, dans la nouvelle Afghanistan, le nombre d'enfants fréquentant les écoles se situe au dessus de 10 millions, dont 40 % sont des filles; des centaines de milliers de jeunes, hommes et femmes, fréquentent les 70 collèges et universités privés. Plus

de 70 % de notre population a aujourd'hui accès aux services de soins de santé. Cela a permis de faire passer l'espérance de vie moyenne de 40 ans à plus de 60 ans en une décennie seulement.

Nous avons construit des milliers de kilomètres de routes, de canaux d'irrigation, de ponts et autres éléments d'infrastructure essentiels pour notre pays, ce qui a permis de réduire les temps de déplacement et de faciliter le commerce et le mouvement à l'intérieur du pays et avec les pays voisins. L'Afghanistan est aujourd'hui un membre fier et actif de la communauté internationale, dont les liens et la coopération avec les pays et organisations dans le monde ne cessent de croître, grâce à un réseau de quelque 70 missions diplomatiques et consulaires.

Les exemples de revitalisation et de développement, les progrès et les réalisations que je viens de relater reflètent le vrai visage de l'Afghanistan d'aujourd'hui. Si l'on estime que 12 ans ne représentent pas une période trop longue dans l'histoire d'un pays, en particulier d'un pays comme l'Afghanistan qui a connu plus de 35 ans de guerre et de destruction, ces réalisations et ces acquis ne sont rien de moins qu'une transformation historique.

Je viens de souligner le contraste évident entre l'Afghanistan d'il y a 10 ans et la réalité positive d'aujourd'hui, pour deux raisons essentielles. Premièrement, pour mettre en relief un modèle d'action collective et de coopération internationale en appui aux efforts d'un pays pour réaliser la paix, la sécurité et le développement; deuxièmement, pour battre en brèche une vision apocalyptique de l'Afghanistan de la part de ceux qui ignorent tout des progrès que nous avons accomplis ou qui font preuve de mauvaise volonté à notre égard. Le nouvel Afghanistan se trouve en effet dans une phase de transition difficile sur le plan économique, politique et de sécurité du fait des difficultés et des défis auxquels il se heurte, mais cette phase est utile pour consolider notre ordre démocratique naissant et renforcer notre souveraineté nationale, notre indépendance et la maîtrise de nos propres affaires.

Telle est la perspective du peuple et du Gouvernement afghans jusqu'à l'achèvement de la transition en 2014 et pour la décennie de transformation 2015-2024. Sur le plan de la sécurité, plus de 350 000 soldats et policiers, courageux et professionnels – et non pas des soldats étrangers – ont la responsabilité directe de la sécurité de plus de 90 % de la population afghane. Le transfert des responsabilités

en matière de sécurité des forces internationales aux forces de sécurité afghanes, amorcé durant l'été 2011, prendra fin dans tout le pays en 2014. C'est le courage, l'engagement et l'efficacité de ces forces qui a permis le succès de la prise de relève de leurs partenaires internationaux. C'est grâce aux immenses sacrifices quotidiens consentis avec fierté et patriotisme par nos forces nationales que la sécurité dans la plupart des villes et des villages où le processus de transition a été mis en œuvre s'est améliorée et que les Talibans ont été violemment repoussés. Nous sommes fermement convaincus qu'avec la poursuite de l'aide financière apportée par la communauté internationale pour répondre à nos besoins en matière d'équipements et autres, conformément aux engagements pris lors du Sommet de l'OTAN à Chicago, en mai 2012, les forces nationales afghanes seront à même d'assurer la sécurité du peuple afghan et de défendre le pays contre des menaces extérieures.

Outre les initiatives prises pour améliorer l'efficacité des forces nationales de sécurité, le Gouvernement afghan s'est engagé dans un processus politique de paix et de réconciliation avec les Talibans. Les principes fondamentaux et les conditions de ce processus sont précis : respect de la Constitution afghane, qui garantit des droits pleins et égaux aux hommes et aux femmes afghans; préservation et accélération des progrès réalisés ces 10 dernières années, et renonciation à la violence à l'encontre de la population.

La République islamique du Pakistan, notre grand pays voisin, est appelé à jouer un rôle déterminant dans le soutien apporté à ce processus de paix. Nous nous félicitons de la visite récente et positive du Président Karzai à Islamabad et du dialogue positif et constructif qui s'est instauré entre les deux Gouvernements à l'occasion de cette visite. Nous espérons que les semaines et les mois à venir seront marqués par de nouvelles mesures et de nouvelles avancées. Le rôle capital joué par le Pakistan pour faire évoluer dans le bon sens le processus de paix et la sécurité internationale met clairement en évidence le soutien que les voisins de l'Afghanistan et d'autres pays de la région, notamment les pays musulmans, sont en mesure d'apporter au processus de paix afghan.

En ce qui concerne l'aspect économique de la transition, la présence dans le pays d'une importante force militaire internationale ces 10 dernières années a permis la création d'emplois et représenté une source de revenus pour des milliers de nos citoyens. Il n'est

donc pas surprenant que le retrait de ces forces ait des conséquences négatives. Outre les efforts que nous déployons pour que l'Afghanistan joue son rôle de carrefour d'intégration économique et commerciale et de lieu de transit au cœur de la région de l'Asie, dans l'intérêt de toutes les populations de cette région, le Gouvernement afghan souhaite réduire l'impact économique négatif du retrait militaire international et renforcer l'économie nationale de trois manières.

En premier lieu, en mettant l'accent sur le développement du secteur agricole et agroalimentaire, qui concerne, de façon directe ou indirecte, plus de 70 % de notre population et dont le potentiel en termes de croissance et d'emploi est considérable.

En deuxième lieu, selon des estimations, l'Afghanistan détiendrait des milliards de dollars en ressources naturelles, y compris des minerais et des hydrocarbures, ce qui garantirait une source de richesse et de revenu pour les générations futures. D'ores et déjà, plusieurs sociétés publiques et privées – de Chine, d'Inde, du Royaume-Uni, du Canada, de la Turquie, des Émirats arabes unis et d'autres pays – ainsi que des sociétés afghanes, sont tout à fait disposées à investir des millions de dollars dans l'exploitation du cuivre, du minerai de fer, de l'or, des minéraux terrestres rares, du pétrole et du gaz. Nous recherchons activement de nouveaux investissements étrangers dans ce secteur, tout en veillant scrupuleusement à ce que nos richesses naturelles servent l'objectif d'une économie nationale puissante et légitime et l'amélioration de la prospérité et du bien-être du peuple afghan.

En troisième lieu, la Conférence de Tokyo, tenue en juillet dernier, s'est engagée à hauteur de plus de 16 millions de dollars d'ici à 2015 pour aider le Gouvernement afghan à combler son déficit budgétaire. Les participants à la Conférence ont également pris l'engagement de fournir une aide financière supplémentaire à l'Afghanistan au-delà de 2016, qui sera équivalente aux niveaux de la décennie précédente. Ce généreux soutien financier est la garantie de l'essor du pays au cours des prochaines années.

Parallèlement à une transition dans les domaines économique et de la sécurité, une transition politique capitale nous attend l'année prochaine : la tenue d'élections présidentielles et provinciales. L'année prochaine, pour la première fois dans notre histoire, un Président élu transférera ses pouvoirs à un autre Président élu dans le cadre d'un processus démocratique et pacifique. Le Gouvernement afghan met tout en

œuvre pour permettre la tenue d'élections libres, justes et dignes de foi, afin que le peuple afghan puisse choisir son prochain Président. Le succès de l'élection présidentielle enracinera notre processus démocratique et contribuera de façon significative aux initiatives en faveur d'une paix, d'une sécurité et d'une prospérité durables.

Alors que nous progressons dans la mise en œuvre du programme de transition et la préparation de la décennie de la transformation, un autre élément déterminant pour la réussite cette tâche à long terme est la mise sur pied de partenariats stratégiques avec nos amis et alliés les plus proches ces dernières années. Depuis octobre 2011, date à laquelle nous avons signé avec la République indienne le premier accord de partenariat stratégique à long terme, nous avons signé des partenariats semblables avec les États-Unis, l'Allemagne, l'Australie, la France, le Royaume-Uni, l'Italie, la Norvège, la Finlande, le Danemark et la Pologne. Nous avons également conclu ou sommes en train de négocier des partenariats semblables avec l'Union européenne, la Turquie et les Émirats arabes unis. À ce propos, je tiens à réitérer la reconnaissance du Gouvernement et du peuple afghans aux plus de 100 pays et organisations qui, lors de la Conférence internationale historique de Bonn, aimablement accueillie par le Gouvernement allemand en décembre 2011, ont apporté un appui politique large et solide en faveur d'un Afghanistan pacifique, prospère et démocratique.

Nous négocions avec les États-Unis un accord bilatéral séparé établissant les paramètres d'une sécurité à long terme et d'une coopération de défense entre nos deux pays. Je tiens à rappeler la position de principe qui a toujours été la nôtre, à savoir que tout accord bilatéral de sécurité signé par l'Afghanistan avec d'autres pays, dont les États-Unis, doit avoir pour seul objectif de garantir la paix, la sécurité, le développement et le renforcement de notre jeune démocratie, et ne doit viser aucun de nos voisins ou pays de la région. L'Afghanistan appartient à sa région. Comme l'histoire récente l'a bien montré, la paix, la sécurité et la stabilité de l'Afghanistan, qui est au centre de la région de l'Asie, ont une influence directe sur la paix, la sécurité et la stabilité de la région tout entière, et réciproquement. Nous voulons que l'Afghanistan joue le rôle qui lui revient de droit, celui de lien essentiel dans une région vitale pour la circulation des personnes, des biens et des investissements. Dans cet esprit, le Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan, que nous avons lancé, en novembre 2011,

avec nos amis turcs et tous les autres participants et États qui nous appuient, revêt une importance capitale pour l'instauration de la confiance et la promotion d'une coopération fructueuse.

Deux réunions ministérielles de suivi, à Kaboul en juin 2012 et à Almaty en avril dernier, ont permis au Processus de parvenir à maturité. Il est devenu un forum privilégié de débats sur des mesures de confiance spécifiques et il bénéficie d'un formidable élan. En tant que coprésident du Processus, le Gouvernement afghan est particulièrement reconnaissant à la République populaire de Chine d'accueillir l'été prochain la prochaine réunion ministérielle.

Outre l'amélioration de la coopération et de la confiance dans plusieurs domaines, tous les pays de notre région, nos alliés et amis de la communauté internationale, doivent continuer de s'attaquer résolument au défi le plus lourd pour la paix et la sécurité collectives et le plus préjudiciable au bien-être de notre population, je veux parler de la menace permanente que constituent le terrorisme, l'extrémisme, leurs sanctuaires et appuis dans la région. Nous n'aurons pas tiré le meilleur parti des possibilités offertes pas nos citoyens, ni réalisé de paix et de sécurité véritables et durables en Afghanistan et dans la région tant que nous n'aurons pas mis un terme définitif à la brutalité et à la cruauté des terroristes qui cherchent chaque jour à nous nuire. Heureusement, nous avons plus que jamais l'espoir d'une approche commune contre le terrorisme et l'extrémisme dans notre région.

Alors que se tient la présente session de l'Assemblée générale, les Nations Unies constatent la persistance de nombreux conflits, tandis que d'autres font leur apparition. En Syrie, nous sommes témoins des souffrances indicibles infligées au grand peuple de ce pays. L'Afghanistan appelle à l'arrêt immédiat de la violence dans ce pays, où plus de 100 000 personnes ont été tuées, plus de 2 millions de Syriens sont devenus des réfugiés et 6,8 millions de personnes doivent recevoir d'urgence une aide humanitaire. Nous sommes résolument en faveur d'une solution politique, par le biais d'un dialogue national ouvert répondant aux aspirations de tous les Syriens. En outre, la communauté internationale doit fournir l'appui nécessaire pour répondre aux besoins humanitaires des victimes du conflit, y compris aux personnes qui, par millions, ont trouvé refuge dans les pays voisins.

L'illustration parfaite des conflits de longue date nous est donnée par celui qui, depuis des décennies,

oppose la Palestine à Israël. Après des années d'enlèvement, de nouvelles initiatives en faveur d'un règlement pacifique se sont faites jour avec la reprise de négociations directes entre les deux parties. Il s'agit d'une avancée significative qui, nous l'espérons, débouchera sur une paix durable, grâce à la création d'un État palestinien indépendant. Nous appelons également de nos vœux l'admission au sein de l'Organisation de l'État de Palestine, en tant que Membre à part entière.

Au moment où je m'adresse à l'Assemblée, j'aimerais dire, en guise de conclusion, combien je suis plus que jamais convaincu que notre vision commune d'un monde débarrassé de la violence, des conflits et des privations ne se concrétisera que si nous laissons de côté nos divergences et agissons de façon unie. En respectant les principes de compréhension, de solidarité et de coopération, nous serons en mesure de préserver notre avenir commun, comme le prouvent les succès historiques que nous avons remportés en Afghanistan au cours des 12 dernières années.

L'Organisation des Nations Unies a été un partenaire digne de confiance, qui nous a permis d'arriver à la situation actuelle. Alors que nous nous apprêtons à entamer une décennie de transformation, nous attendons de l'Organisation qu'elle poursuive son appui par le biais d'une approche renouvelée qui renforce l'autorité de l'Afghanistan et la maîtrise de son destin. J'aimerais réaffirmer devant l'Assemblée que, tandis que nous œuvrerons en Afghanistan à la préservation de nos acquis et à la consolidation de notre jeune démocratie dans les années cruciales qui nous attendent, nous demeurerons un Membre actif de l'Organisation des Nations Unies.

La Présidente par intérim : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la Finlande, S. E. M. Erkki Tuomioja.

M. Tuomioja (Finlande) (parle en anglais) : Nous sommes réunis ici, à New York, à un moment où de lourds défis pèsent sur l'autorité et la crédibilité de l'Organisation des Nations Unies. Tout d'abord, nous sommes à la croisée des chemins et devons décider de la voie à suivre pour parvenir à un développement durable. Intervenant au nom de la Finlande lors de la Conférence de Rio sur le développement durable (Rio+20), j'avais souligné que, face à l'évolution du changement climatique et à l'accélération de la destruction de la biodiversité, il ne nous restait au mieux que quelques décennies pour parvenir à un développement durable sur les plans écologique, social et économique. Par conséquent, des

mesures énergiques et adaptées à l'urgence s'imposent pour renverser la situation à l'échelle internationale, avant qu'il ne soit trop tard. Soit nous y parviendrons ensemble, soit nous périrons ensemble.

Cette semaine, nous avons fait le bilan des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Ces objectifs ont été un puissant outil pour l'adoption de mesures concrètes. Dans un proche avenir, nous serons appelés à définir un nouveau programme de développement, une nouvelle série d'objectifs que l'on pourrait, de mon point de vue, appeler objectifs pour le développement durable. Une économie verte n'est pas un luxe, mais une condition préalable, si l'on veut vaincre la pauvreté et réaliser la durabilité. En résumé, le nouveau programme doit être encore plus audacieux et ambitieux que le précédent. Sa mise en œuvre nécessitera des actes concrets de la part de tous les pays.

Par ailleurs, nous constatons l'incapacité de l'ONU à agir dans son domaine d'action principal, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité. Cent dix mille personnes ont été tuées et 2 millions de personnes ont été contraintes d'abandonner leurs foyers en Syrie, théâtre depuis plus de deux ans d'une guerre civile. L'ONU n'a pas su mettre fin à cet horrible carnage. C'est un autre défi majeur pour sa crédibilité. J'aimerais m'arrêter un instant sur ces points.

Face à une population mondiale qui a été multipliée par trois depuis la création de l'ONU, aux progrès technologiques sans précédent et à l'exploitation toujours croissante des ressources naturelles, le monde a irrévocablement changé. Nous devons désormais mettre en accord, d'une manière différente, notre existence avec notre environnement naturel. Comme le Secrétaire général l'a déclaré, le développement durable représente la voie de l'avenir. La durabilité écologique – dans le respect des limites de la planète – constitue la base de tout développement. L'évolution inquiétante du changement climatique souligne la nécessité urgente de tenir compte de ces limites. Nous devons œuvrer ensemble pour parvenir à un accord global sur le climat en 2015. Les effets du changement climatique sont déjà perceptibles à l'échelle mondiale. Ils devraient s'aggraver dans les années et les décennies à venir. Ainsi, des millions d'individus n'ont pas accès à l'eau potable et à l'assainissement. Sans des réformes de fond, leur nombre risque d'augmenter dans des proportions dramatiques. Il existe également des risques importants

de conflits relatifs à l'eau et à d'autres ressources naturelles dans les années à venir.

D'immenses progrès ont été accomplis pour réduire l'extrême pauvreté. Des millions d'individus ont eu la chance de pouvoir s'arracher à la pauvreté. Toutefois, des inégalités subsistent et, dans bien des cas, augmentent tant au sein des pays qu'entre eux. Dans plusieurs pays, aucun des objectifs du Millénaire pour le développement ne sera réalisé. Plus d'1 milliard d'individus continuent de vivre dans une pauvreté extrême et finissent par décrocher. La pauvreté ne pourra être éliminée que dans le cadre du développement durable. Le développement doit être durable sur les plans écologique, économique et social. Il doit être solidement ancré dans les droits de l'homme et les valeurs inscrites dans la Déclaration du Millénaire. La paix et la sécurité sont la condition préalable au développement durable.

Le processus pour l'après-2015 doit également prévoir une stratégie de financement pour le développement durable. Nous avons l'honneur de coprésider, avec le Nigéria, le Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable, mandaté par le Sommet Rio+20. Nous déploierons tous les efforts nécessaires pour élaborer une proposition de stratégie orientée vers l'action, sans exclusive et englobant tous les aspects du financement du développement.

Je suis convaincu que le financement du développement durable doit reposer sur la mobilisation et la gestion des ressources nationales. Les nations doivent mobiliser leurs propres ressources grâce à un plan d'action économique sans exclusive, à des échanges commerciaux équitables et des investissements responsables au niveau international. La mise en place de régimes nationaux en matière de fiscalité et de collecte des impôts, ainsi que la solution à apporter à la fuite non réglementée des capitaux, à l'évasion fiscale illégale et aux paradis fiscaux, sont autant de questions qui devraient être au cœur du financement du développement durable. Notre propre expérience nationale montre que la fiscalité est un moyen efficace pour combattre les inégalités.

L'investissement étranger direct peut être un facteur de croissance et de développement. Il devrait être durable et participer à la responsabilité sociale commune pour permettre l'instauration d'un développement économique et social. La prolifération actuelle des accords d'investissement bilatéraux, qui se chiffrent d'ores et déjà en milliers, n'est pas la meilleure

manière de gérer les flux d'investissements ou d'établir les règles qui devraient être appliquées en ce domaine. Dans le cadre de nos efforts destinés à contribuer à une gouvernance durable et équitable en matière financière, la Finlande appuie les initiatives dont l'objet est de créer un régime international d'investissement qui soit transparent, équilibré et équitable.

Les objectifs du développement durable doivent être universels et intégrer les différentes dimensions du développement. Les craintes selon lesquelles le développement durable pourrait remettre en question le programme du développement traditionnel sont sans fondement. Ces programmes ne sont pas en concurrence mais l'un l'autre. Nous devons faire tout notre possible pour définir une nouvelle manière de parvenir au développement durable, et ce dans un avenir très proche. Notre planète et ses habitants ne peuvent attendre. Nous, États Membres de l'ONU, avons une grande responsabilité à cet égard. Nous nous devons d'être à la hauteur des objectifs de l'Organisation.

Nous avons également à faire face à toujours plus de défis dans le domaine de la sécurité traditionnelle. Le conflit syrien a gravement miné l'autorité et la crédibilité de l'Organisation. Les Nations Unies n'ont pas été en mesure d'agir dans leur domaine essentiel, celui du maintien de la paix et de la sécurité. Le Gouvernement syrien et la communauté internationale n'ont pas réussi à exercer leur responsabilité en matière de protection.

La situation en Syrie a débuté comme un appel pacifique et justifié à des réformes. La réponse du Gouvernement s'est ensuite transformée en un conflit de plus en plus violent et en un terrain propice à l'extrémisme terroriste. Cette situation a conduit à des souffrances humaines qui ont déjà atteint des proportions historiques. L'emploi d'armes chimiques, le 21 août près de Damas, peut être considéré comme un tournant dans le conflit, c'est-à-dire la condamnation universelle de leur emploi en tant que crime de guerre pour lequel ces responsables doivent être traduits en justice et déférés devant la Cour pénale internationale. La Finlande se félicite de l'accord réalisé sur une résolution ferme du Conseil de sécurité relative à la collecte et à la destruction des armes chimiques en Syrie sous contrôle international. Il ne saurait y avoir d'impunité pour les auteurs de crimes de guerre et autres atrocités.

L'accord doit être appliqué totalement, au moyen d'une solution politique du conflit. C'est la seule façon de mettre un terme à la violence. Cela signifie

des négociations. La communauté internationale, les parties au conflit et notamment le Conseil de sécurité doivent assumer la responsabilité d'œuvrer en direction de négociations politiques. Nous continuons d'appuyer l'initiative des États-Unis et de la Russie proposant la conférence de « Genève II » ainsi que la médiation par les Nations Unies et le Représentant spécial conjoint des Nations Unies et de la Ligue des États arabes, M. Lakhdar Brahimi. Tous les membres permanents du Conseil de sécurité doivent assumer leur responsabilité.

Les souffrances humaines du peuple syrien continuent. Nous devons tous intensifier nos travaux pour aider les réfugiés et les pays voisins qui supportent les fardeaux les plus lourds. L'ONU devra également maintenir une présence forte en Syrie lorsque les armes se seront tuées. La Finlande est prête à contribuer à une possible opération de maintien de la paix des Nations Unies en Syrie.

La reprise de négociations directes dans la perspective d'un statut final entre Palestiniens et Israéliens, attendue depuis si longtemps, est une nouvelle des plus satisfaisantes. Depuis l'accord d'Oslo, il y a 20 ans, la meilleure solution pour toutes les parties est, à l'évidence, celle de deux États qui pourrait instaurer un règne de paix et de sécurité pour les deux peuples. Nous en sommes arrivés au point où il s'agit peut-être de la dernière chance pour une telle résolution du conflit. Lorsque je dis « peut-être la dernière chance », ce n'est pas parce que je crois que d'autres chances pourraient survenir plus tard mais plutôt parce que, au pire, la dernière chance pourrait déjà avoir été manquée pour parvenir à une solution négociée de deux États. Cependant, il est de notre devoir de continuer à faire tout notre possible pour parvenir à une solution négociée de deux États.

La Finlande est reconnaissante au Secrétaire d'État des États-Unis, M. John Kerry, pour son dévouement et aux parties pour l'engagement personnel dont elles font preuve. La communauté internationale dans son ensemble doit apporter tout son appui pour le succès des négociations. Cet appui doit être concret et efficace. Le rôle des partenaires régionaux est crucial et je salue les efforts des États de la Ligue arabe pour le réexamen de l'Initiative de paix arabe.

La situation tant en Syrie et au Moyen-Orient qu'entre Israël et les Palestiniens a fait l'objet d'importants efforts de médiation. J'appelle à une volonté politique et à une détermination plus fermes pour résoudre ces conflits. Les parties doivent œuvrer avec plus de vigueur

et le Conseil de sécurité, notamment ses membres permanents, doivent assumer leurs responsabilités. Pour que ces efforts soient couronnés de succès nous devons également être assurés du bon fonctionnement de cette médiation. Les mesures prises au titre du Chapitre VI de la Charte des Nations Unies méritent de retenir davantage l'attention bien que, parfois, les mesures au titre du Chapitre VII soient également nécessaires. La Finlande et la Turquie continuent de coprésider le Groupe des Amis de la médiation et d'œuvrer pour renforcer la diplomatie préventive, y compris la médiation au sein de l'Organisation.

La médiation ne pourra réussir qu'avec la volonté politique des parties et de la communauté internationale. Une médiation réussie requiert également la participation pleine et égale des femmes à toutes les étapes. Les femmes sont, à l'évidence, le plus souvent les victimes des conflits, mais il nous faut reconnaître également qu'elles participent totalement à tous les efforts de médiation pour parvenir à un succès durable.

Les initiatives prises pour promouvoir la paix et la sécurité au Moyen-Orient devraient aller de pair avec la poursuite de l'objectif tant attendu de l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires et de toutes autres armes de destruction massive dans cette région. J'encourage toutes les parties régionales à poursuivre un dialogue constructif avec les facilitateurs et les quatre parties en présence ainsi qu'ensemble pour ouvrir la voie à une conférence pour l'établissement d'une telle zone.

Malgré tous nos échecs et nos déceptions, l'Organisation a connu un réel succès cette année. Je veux parler du Traité sur le commerce des armes qui a été adopté en avril après des décennies d'efforts. Il s'agit d'un succès non seulement pour le système des Nations Unies mais aussi pour la communauté internationale dans son ensemble et pour le régime de la maîtrise des armements. L'importance de ce traité s'est trouvée confirmée par le nombre croissant de signataires après le 3 juin, date d'ouverture du Traité à la signature. Nous espérons que la signature de ce traité par les États-Unis sera suivie par celle de tous les autres membres permanents du Conseil de sécurité. Je voudrais également féliciter les pays qui ont déjà ratifié cet instrument, ouvrant ainsi la voie à une prochaine entrée en vigueur. Pour sa part, mon propre pays, la Finlande, entend ratifier le Traité le plus rapidement possible.

Ce n'est que lorsque le Traité sera mis en œuvre qu'il permettra de sauver des vies, de réduire les souffrances humaines et de faire reculer la criminalité et les menaces exercées contre les populations civiles en établissant les normes communes les plus strictes pour le commerce des armes, les munitions et les composantes. Une fois encore, je voudrais remercier et féliciter la communauté des organisations non gouvernementales pour son dévouement et ses efforts inlassables en faveur du Traité sur le commerce des armes. Elle n'a jamais perdu espoir et a fait pression sur les gouvernements pour parvenir à ce résultat.

Cependant, notre tâche n'est pas encore terminée. Ensemble, nous devons continuer à œuvrer pour obtenir les 50 ratifications encore nécessaires et appuyer davantage le Traité sur le commerce des armes. Nous devons également convaincre les pays qui se sont abstenus dans le vote de soutenir une réglementation du commerce des armes ainsi que le Traité pour lui donner un caractère d'universalité.

Depuis le début, la Finlande, l'un des sept auteurs, s'est montrée très engagée en faveur du Traité sur le commerce des armes, et continuera de l'être. Cette semaine, les coauteurs ont organisé un événement de haut niveau pour promouvoir la signature de cet instrument. Nous sommes également prêts à venir en aide aux pays qui rencontrent des difficultés dans la ratification et la mise en œuvre du Traité. Une fois mis en application, le Traité devrait avoir une incidence importante sur le développement, notamment dans les pays les moins développés où des conflits constituent un obstacle majeur à cet égard.

En dernier ressort, le succès ou l'échec de l'Organisation dépend de nous, les États Membres. L'ONU n'a pas d'autre alternative. Donnons-lui une chance. C'est ce que les peuples attendent de nous.

La Présidente par intérim : Je donne la parole au Ministre des affaires étrangères de la République bolivarienne du Venezuela, S. E. M. Elias Milano.

M. Juaa Milano (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Pour commencer, au nom du peuple et du Président de la République bolivarienne du Venezuela, M. Nicolas Maduro Moros, je voudrais transmettre au Président de la présente Assemblée générale, M. John Ashe, nos félicitations pour son accession à la direction de nos travaux.

Comme nul ne l'ignore, le Président Maduro Moros ne participe pas à la présente session de l'Assemblée

générale en raison de maints retards, obstacles, conditions exigées et absence de garanties pour lui et les membres de sa délégation. Toutes ces turpitudes sont imposées par le Gouvernement des États-Unis en violation flagrante des obligations lui incombant en vertu de l'Accord de siège. Malgré ces difficultés, nous sommes venus ici au nom du peuple du libérateur, Simon Bolivar, pour dire des vérités et poser certaines questions, avec fermeté mais respectueusement, comme nous l'avons appris de notre dirigeant, Hugo Chávez Frías, décédé en mars dernier. À cet égard, au nom de mon peuple, je tiens à exprimer notre gratitude pour le chaleureux hommage rendu à la mémoire du Président Chávez Frías en mars dernier (voir A/67/PV.67)

Nous serions vraiment heureux d'être ici si nous étions en un lieu où nous aurions réalisé les nobles idéaux consacrés par la Charte des Nations Unies. La Charte parle de préserver les générations futures du fléau de la guerre, mais la vérité impose de dire que différentes interventions militaires ont été décidées ou autorisées ici même et ont plongé des pays et des régions du monde dans de longues guerres et dans l'instabilité. Le Conseil de sécurité est devenu l'otage faucons de la guerre qui, lorsqu'ils le peuvent, viennent ici justifier leurs attaques. Lorsqu'ils ne le peuvent pas ils tapent simplement sur la table et, de toute façon, font ce qu'ils veulent comme lorsqu'ils annoncent de futurs bombardements sur la République arabe syrienne.

La Charte énonce également que l'un des buts de l'Organisation est de maintenir la paix et la sécurité internationale. Mais je pose la question suivante : comment certains membres du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies peuvent-ils penser que nous parviendrons à cet objectif en armant et en protégeant des groupes terroristes tels Jabhat Al-Nusra et Al-Qaida, qui sont des forces obscurantistes? Nombre de ces groupes sont impliqués dans des actes odieux comme la destruction des Tours jumelles dans cette ville même. Ils nient l'existence de ceux qui ne pensent pas comme eux – qu'il s'agisse de chrétiens, de musulmans ou de juifs – et professent une haine particulière à l'égard des femmes. Pourquoi ces groupes sont-ils appuyés? Pourquoi certains membres du Conseil de sécurité les protègent-ils en les présentant comme opposition politique et en allant jusqu'à leur permettre de tenir des conférences de presse en ce lieu même? Que penseraient les représentants de gouvernements qui connaissent actuellement des conflits armés internes si les groupes violents auxquels ils doivent faire face étaient autorisés

à venir ici même et à s'y exprimer pour justifier leurs actes?

Le préambule de la Charte énonce un autre noble but : promouvoir le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une plus grande liberté. Pourtant, en réalité, la faim et l'injustice continuent de s'accroître et le niveau de vie tout comme celui des libertés sont de plus en plus bas. Ainsi, ce qui nous est imposé c'est un modèle d'exclusion des autres, un modèle néo-fasciste, un modèle néo-libéral.

Parallèlement, des pays tel le Venezuela ont choisi la voie menant à la consolidation d'une vraie démocratie dotée d'un système socialiste incluant le peuple et qui nous a permis d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Malgré cela, nous sommes constamment attaqués, diabolisés et notre stabilité politique et sociale s'affaiblit. C'est ce qui arrive en ce moment avec l'opposition anti-démocratique qui sévit dans notre pays et est appuyée par des médias de la région et du monde dans son ensemble.

Le paragraphe 4 de l'Article 2 de la Charte des Nations Unies énonce à juste titre ce qui suit :

« Les Membres de l'Organisation s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État. »

Cependant, le Président des États-Unis – et le plus irritant est qu'il s'agit d'un lauréat du prix Nobel de la paix – menace de bombarder tel ou tel pays s'il ne se conforme pas aux exigences unilatérales de son pays, exigences qui peuvent aller jusqu'au retrait d'un gouvernement qui ne convient pas au Gouvernement des États-Unis. Peut-être cela explique-t-il pourquoi, bien que la Charte parle de l'égalité des nations grandes et petites, le Président des États-Unis a déclaré, il y a tout juste deux jours, que les États-Unis étaient « exceptionnels ». Cela signifie-t-il qu'ils ne sont pas égaux avec les 192 autres États Membres représentés ici?

L'écart existant aujourd'hui entre les nobles idéaux de la Charte et ce qui se passe actuellement, par actions ou omissions, au sein même de l'Organisation, est réellement alarmant. Pourquoi personne, à l'Assemblée générale, n'ose proposer que des sanctions soient imposées pour les violations flagrantes de la Charte à l'encontre du Gouvernement qui dispose d'une centre de détention illégal sur la base militaire de Guantanamo,

sur le territoire cubain occupé, où la torture et des traitements cruels, dégradants et inhumains sont infligés à des êtres humains?

Pourquoi personne n'évoque des sanctions à l'encontre du Président qui a autorisé des activités d'espionnage illégales à l'encontre de chefs d'État et de gouvernement représentés ici? C'est là une question soulevée courageusement par la Présidente du Brésil, Dilma Rousseff (voir A/68/PV.5)

Pourquoi ne qualifie-t-on pas de crime contre l'humanité l'emploi d'avions sans pilote – appelés drones – qui ont ôté la vie à des dizaines de milliers d'innocentes victimes, notamment d'enfants et de personnes âgées en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et dans certaines régions de l'Asie?

Pourquoi n'applique-t-on pas de sanctions à l'encontre d'un Gouvernement qui, depuis plus de 50 ans, maintient un blocus économique illégal et criminel contre le digne peuple cubain et bafoué les décisions adoptées à d'écrasantes majorités par l'Assemblée générale pour mettre fin à l'embargo?

Pourquoi n'applique-t-on pas les résolutions adoptées par la plénière pour l'instauration de l'État de Palestine en tant que solution pacifique, juste et durable au conflit arabo-israélien latent?

Pourquoi le Royaume-Uni n'accepte-t-il pas d'entamer des négociations avec l'Argentine pour résoudre de façon pacifique les exigences sur les îles Malvinas? Serait-il protégé parce que l'élite des États-Unis et certains de leurs alliés sont exceptionnels?

Au nom du peuple de Simon Bolivar – le peuple du Venezuela – épris de paix, d'égalité et de liberté, nous soulevons ces questions pour réflexion parce qu'il s'agit de l'avenir de l'humanité.

Aujourd'hui, le Venezuela est venu devant l'Assemblée générale pour dénoncer une prise d'otage. L'Organisation est tenue en otage. La paix et la dignité du monde sont tenues en otage à New York. L'auteur de cette prise d'otage a de nombreux visages. Il change de nom et parfois même de drapeau, mais il continue à être le même vieil impérialisme. Il y a huit ans, le commandant Hugo Chávez Frías, défenseur infatigable d'une paix véritable et non d'une paix imposée par les bombes, défenseur d'une démocratie participative et champion de l'unité entre les peuples, a appelé ici même à une réelle transformation de l'Organisation des Nations Unies. Il y a sept ans, il a déclaré qu'il y avait,

en ce lieu, des relents de soufre. Aujourd'hui, je regrette de dire à nouveau que des relents de soufre émanent encore de ceux qui se considèrent comme exceptionnels (voir A/61/PV.12).

Ces mots reflètent plus que jamais une réalité. Les révélations courageuses d'un jeune homme ont rendu un grand service à l'humanité, disons un signal d'alerte. De ce fait, il est maintenant persécuté politiquement et ne peut pas marcher librement dans les rues de Manhattan. Nous espérons qu'Edward Snowden pourra un jour marcher librement parmi une future génération d'Américains qui auront recouvré leurs droits civils et aidé à instaurer la paix dans le monde. Ce jeune homme nous a montré à quel point la vie privée de chacun des êtres humains a été bafouée par le système d'espionnage le plus complexe et le plus élaboré que l'humanité n'aurait jamais pu imaginer.

Grâce à ces révélations faites cette année, nous avons ouvert les yeux et découvert que le 1984 de George Orwell trouve ici sa concrétisation. Et que font les Nations Unies à cet égard? Qui pose des limites à tant d'arbitraire et de mépris? Nombre d'autres questions ne trouvent aucune réponse de la part de l'Assemblée générale ou du Conseil de sécurité de l'Organisation, créée il y a près de 68 ans.

Nous proposons que le Secrétaire général établisse un organisme au sein des Nations Unies pour assurer à tous les habitants de la planète le droit à la vie privée et le droit de communiquer sans interception. Beaucoup d'interventions ont été faites ici en faveur de la paix mais les mots prononcés ont souvent été ignorés. Espérons que nous apprendrons tous combien il est important d'écouter les appels des peuples en faveur la paix et de les concrétiser en cherchant inlassablement à promouvoir la dignité humaine comme notre guide.

Il y a 50 ans, le Président John Kennedy prenait la parole de cette tribune. C'était la dernière fois qu'il s'exprimait devant les Nations Unies avant d'être assassiné. Il serait souhaitable que son successeur actuel, et nombre de personnes présentes ici, relisent quelques extraits de son intervention. Malgré les divergences que nous avons pu avoir avec cette figure historique, assurer la paix implique que nous recherchions des terrains d'entente, dans l'esprit de ce qui suit :

« La valeur du travail de cette organisation, en effet, ne dépend pas de l'existence de crises, et la conquête de la paix n'est pas faite uniquement de victoires spectaculaires. La paix

exige un travail de tous les instants, qui modifie progressivement les opinions, démolit peu à peu d'anciennes barrière et construit calmement de nouveaux édifices. Si peu spectaculaire que soit la poursuite de la paix, elle ne doit jamais se relâcher. » (A/PV.1209)

Souhaitons que lorsque les dirigeants des États-Unis et ceux qui leur succéderont réfléchiront profondément au sens des paroles de Kennedy et se rendront compte que, s'ils veulent vraiment être exceptionnels, ils se doivent de trouver des moyens exceptionnels pour instaurer une paix durable dans le monde.

En Amérique latine et dans les Caraïbes nous démontrons qu'au moyen de décisions et d'actes exceptionnels il est possible bâtir un monde de paix. L'unité dans la diversité est appliquée dans nos organisations régionales, à savoir l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique, la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, l'Union des nations de l'Amérique du Sud, le Marché commun du Sud et Petro-Caribe. Toutes ces organisations sont des outils utilisés pour démocratiser nos sociétés qui encouragent un développement économique socialement inclusif et assurent une stabilité politique. Malgré divers différends et conflits entre pays fraternels, nous avons été à même de trouver des mécanismes pour le règlement pacifique des conflits. Nous avons démontré que, sans intervention militaire, sans drones ni blocus économique, nous pouvions édifier et préserver une véritable démocratie et aller de l'avant en combattant la faim, la pauvreté et l'inégalité.

La nation vénézuélienne est fière d'appartenir à une région exempte d'armes de destruction massive. Nous réaffirmons notre volonté d'encourager l'élimination complète des armes nucléaires, chimiques et bactériologiques pour que la vie puisse continuer sur la planète Terre.

Dans différentes interventions devant l'Assemblée, le commandant Chávez Frías a appelé à l'amélioration des moyens pour traiter des problèmes et résoudre les conflits de manière transparente. Il a également souligné que, face aux réalités de l'heure, il était crucial de se poser la question de savoir si le Siège de l'Organisation devrait être ici, dans un pays où le Gouvernement ne respecte pas l'Organisation et encore moins la souveraineté de chaque État Membre. Les Nations Unies devraient être établies dans un lieu où tous les Membres seraient respectés, où la volonté

politique pourrait s'exercer sans pression ni crainte pour mettre fin aux conflits dans le monde à travers le dialogue, où la voie suivie serait celle d'un véritable développement social et de l'élimination de la faim et de la pauvreté et où les questions soulevées seraient de savoir comment mettre fin à la guerre, et non pas comment la justifier.

Emmenons les Nations Unies vers le Sud où la solidarité – l'antithèse de l'exclusion – nous a souvent enseigné que nous sommes en fait tous égaux. Pour le moment, nous saluons la proposition du Président Evo Morales Ayma de nous réunir dans les différents sièges de l'Organisation situés dans diverses parties du monde. Au-delà de l'ombre qui semble planer sur l'avenir de la race humaine, depuis l'Amérique latine et les Caraïbes nous disons et démontrons qu'un autre monde est possible, un monde où chacun de nous peut vivre en paix, dans la dignité et la justice, et prouver que la vie vaut la peine d'être vécue.

La Présidente par intérim : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat général pour la présente séance.

Je donne maintenant la parole aux représentants qui souhaitent s'exprimer dans l'exercice du droit de réponse. Je rappelle aux membres que les interventions dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la deuxième, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Ri Ton II (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Nous avons tous entendu les propos tenus ce matin par le représentant de la Corée du Sud à l'égard de la République populaire démocratique de Corée (voir A/68/PV.15). Au nom de la délégation de la République populaire démocratique de Corée, je tiens à rejeter totalement ces propos comme trompeurs eu égard à la situation sur la péninsule Coréenne et comme une distorsion de la vérité. Je tiens à clarifier la position de la République populaire démocratique de Corée.

Premièrement, la Corée du Sud a mentionné la République populaire démocratique de Corée en évoquant la dangerosité de son programme d'armes de destruction massive. Il s'agit d'une partie de l'histoire de la question nucléaire sur la péninsule Coréenne. Elle a oublié l'autre partie de l'histoire.

Depuis des décennies, la République populaire démocratique de Corée et son peuple vivent sous la menace d'armes nucléaires et de bombes. En 1957, les

États-Unis ont introduit en Corée du Sud la première arme nucléaire, marquant ainsi le début de la présence d'armes nucléaires et de la plus grande menace posée par de telles armes. Dans les années 70, plus de 1 000 armes nucléaires ont été introduites en Corée du Sud, toujours par les États-Unis. En 2002, l'Administration des États-Unis de cette époque a proclamé que la République populaire démocratique de Corée faisait partie de l'« axe du mal », c'est-à-dire qu'elle devrait être éliminée. Elle a été menacée d'une frappe nucléaire préventive.

Cette politique hostile et de chantage des États-Unis se poursuit, voire s'accroît. La communauté internationale a été témoin du déroulement d'exercices militaires communs plus amples que jamais entre les États-Unis et la Corée du Sud, à deux reprises pour cette seule année, en mars et en août, regroupant respectivement 500 000 et 200 000 militaires et une importante quantité de ce dont ils disposent en armes nucléaires et en vecteurs.

Compte tenu de cette situation et pour sa légitime défense, la République populaire démocratique de Corée s'est trouvée dans l'obligation de défendre sa souveraineté et de prévenir tout lâchage d'armes nucléaires sur son peuple. Nous avons été contraints de disposer d'une dissuasion nucléaire.

Deuxièmement, concernant la mention qu'il a faite à l'essai nucléaire effectué cette année et à ce qu'il a appelé un lancement de missile balistique, je m'inscris en faux lorsqu'il dit que la République populaire démocratique a lancé un missile balistique. Il s'agissait d'un lancement de satellite qui a eu lieu non pas cette année, mais en décembre 2012. La République populaire démocratique de Corée tient, une fois encore, à clarifier sa position, à savoir qu'il s'agissait d'un lancement de satellite effectué dans le plein exercice de sa souveraineté légitime aux termes de la Charte des Nations Unies et en tant qu'État partie au Traité de l'espace extra-atmosphérique. Toutefois, contrairement à ce principe fondamental de la Charte relatif au respect de la souveraineté, les États-Unis ont porté la question du lancement de satellite devant le Conseil de sécurité, qui a adopté la résolution 2087 (2013). Ainsi, ils ont trompé le monde en prétendant qu'il s'agissait d'un missile balistique. C'était là une violation flagrante de la souveraineté et un abus de pouvoir de la part d'un membre dit « permanent » du Conseil de sécurité, à savoir les États-Unis. Cela a grandement nui à la crédibilité du Conseil de sécurité.

Troisièmement, pour ce qui est de la mention ayant trait à l'obligation faite à la République populaire démocratique de Corée de mettre en œuvre les résolutions du Conseil de sécurité, le fait de porter la question du lancement de satellite devant le Conseil de sécurité a mis en lumière la politique du deux poids deux mesures. Le Conseil n'a jamais été saisi pour le lancement d'autres satellites. La République populaire démocratique de Corée a été le seul pays dans ce cas. Ainsi, comme je viens de le dire, il s'agit de la politique du deux poids deux mesures et d'un abus de pouvoir. C'est pourquoi la République populaire démocratique de Corée a rejeté totalement cette résolution du Conseil de sécurité comme illégale et n'a jamais reconnu ce genre de résolutions.

Quatrièmement, pour ce qui est de l'abandon du développement économique parallèlement à l'accroissement des forces armées nucléaires, il s'agit là encore d'une provocation à l'égard de la politique stratégique de la République populaire démocratique de Corée. Il ne saurait en aucun cas s'agir d'un marchandage politique. Il s'agit d'une politique menée dans le cadre de la sécurité de la République populaire démocratique de Corée pour préserver la paix et la sécurité et, par là même, assurer un climat propice à un développement économique pacifique. C'est une garantie absolue pour le développement économique.

Cinquièmement, il a parlé de l'annulation unilatérale des réunions de familles séparées. Je tiens à rectifier l'emploi du terme « annulation ». Nous n'avons pas annulé. Nous avons officiellement annoncé que ces réunions seraient reportées jusqu'à l'instauration d'un climat approprié. Qu'entendons-nous par-là? Une évolution très positive s'est produite avec le redémarrage du Complexe industriel de Kaesong dans l'esprit de la déclaration commune du 15 juin, c'est-à-dire le document final du sommet intercoréen de 2000. Nous avons fait preuve d'une extrême générosité en faisant progresser la déclaration, contribuant ainsi à atténuer la tension sur la péninsule Coréenne. Par la suite, la Corée du Sud a renoué avec une attitude d'affrontement, sapant par là-même ce climat. Étant donné cette situation, nous n'avons pas eu d'autre option que d'instaurer un climat propice aux réunions des familles séparées. La déclaration conjointe du 15 juin est l'élément fondamental pour instaurer la confiance, la réconciliation, la coopération, l'unification et la prospérité pour la nation coréenne tout entière, incluant le nord et le sud de la Corée. C'est la seule façon d'aller vers une diminution de la tension et vers l'unification.

Je voudrais aimablement rappeler à la Corée du Sud que rien ne peut remplacer la déclaration commune, qui a été saluée unanimement par la résolution de l'Assemblée générale de 2000 (résolution 55/11).

M. Shin Dong-Ik (République de Corée) (*parle en anglais*) : Ma délégation souhaite réagir aux observations faites par la délégation de la Corée du Nord sur différentes questions abordées par ma délégation au cours du débat général.

Premièrement, à propos de la question du programme nucléaire, ou du lancement de missile, la Corée du Nord a prétendu qu'il s'agissait d'une autre partie de l'histoire dans le cadre de l'élaboration de son programme nucléaire. Il est manifeste qu'il n'existe aucune arme nucléaire sur notre territoire et que notre politique demeure inchangée pour respecter et appliquer la Déclaration commune de 1992 sur la dénucléarisation de la péninsule Coréenne, à laquelle la Corée du Nord est également partie. Il va sans dire que la tension qui règne dans la région a ses racines dans le lancement continu de missiles et l'essai nucléaire de la Corée du Nord. L'argument de la Corée du Nord n'est rien d'autre qu'un prétexte irresponsable et ridicule pour mettre au point un programme nucléaire.

Pour ce qui est de l'affirmation selon laquelle la Corée du Nord a lancé un satellite en décembre 2012, nous tenons à souligner que les résolutions 1718 (2006), 1874 (2009), 2087 (2011) et 2094 (2013) du Conseil de sécurité, ainsi que ses déclarations présidentielles pertinentes, exigent clairement que la Corée du Nord s'abstienne de mener tout lancement utilisant une technologie de missile balistique. Etant donné l'évidence des essais nucléaires et des lancements de missiles répétés auxquels elle a procédé, la Corée du Nord ne peut en aucun cas revendiquer une utilisation quelconque de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques.

De plus, l'argument avancé par le représentant nord-coréen apporte la preuve que la République populaire démocratique de Corée n'entend nullement se soumettre aux normes internationales. L'Article 25 de la Charte des Nations Unies stipule que les États Membres conviennent d'accepter et d'appliquer les décisions du Conseil de sécurité. L'Article 103 énonce clairement qu'en cas de conflit entre les obligations des Membres des Nations Unies en vertu de la présente Charte et leurs obligations en vertu de tout autre accord international, les premières prévaudront. Par conséquent, la Corée

du Nord est tenue par ses obligations en vertu des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Quant à la politique parallèle de développement économique et d'armement nucléaire, la délégation nord-coréenne a fourni les motivations de sa politique.

Toutefois, je dois souligner que la poursuite d'un programme d'armement nucléaire constitue une violation de la norme internationale. Étant donné que la Corée du Nord reçoit annuellement une aide financière de plus de 10 millions de dollars de la seule Organisation des Nations Unies, il est déplorable que les autorités nord-coréennes gaspillent de rares ressources pour la mise au point de missiles et d'armes nucléaires. Selon nous, la Corée du Nord devraient utiliser ses ressources limitées pour améliorer la vie de son peuple plutôt que pour des activités proscrites de mise au point de programmes d'armes nucléaires et de missiles.

Enfin, sur la question des réunions des familles, il est fort regrettable que la Corée du Nord ait, unilatéralement, annulé ces réunions quatre jours seulement avant l'événement qui avait été planifié dans une intention purement humanitaire pour aider à apaiser la douleur de la séparation éprouvée par nos concitoyens. L'annulation par la Corée du Nord de la réunion des familles séparées a anéanti les espoirs, notamment ceux des 200 familles séparées qui avaient été spécialement sélectionnées pour l'occasion parmi 10 millions de personnes séparées en Corée. Ces familles étaient impatientes de rencontrer les leurs. Nous prions vivement la Corée du Nord de revenir sur sa décision inhumaine et de laisser ces familles se réunir afin d'aider à panser les blessures infligées à notre peuple et à apaiser leur angoisse.

M. Ri Il (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Je ferai de mon mieux pour ne pas dépasser les cinq minutes.

Premièrement, le représentant de la Corée du Sud a fait de nouveau des observations fallacieuses. Il a parlé des armes nucléaires de quelqu'un d'autre. La Corée du Sud se trouve sous la protection des États-Unis qui ont introduit des armes nucléaires sur la péninsule coréenne. C'est ce qui sape la paix et la sécurité de la péninsule coréenne depuis six décennies. À propos des armes nucléaires, il n'a pas précisé depuis combien de temps elles se trouvaient là. Il a juste dit qu'elles n'étaient pas là. Il n'est pas le propriétaire des armes nucléaires des États-Unis. Je demande aimablement aux États-Unis de nous faire savoir quel est le sort des armes

nucléaires en Corée du Sud si elles ne sont pas là. La norme internationale consiste à obtenir la vérification de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Les États-Unis ont un engagement, une obligation juridique.

Deuxièmement, pour ce qui est de la résolution, je tiens de nouveau à raconter une histoire. La Corée du Sud a lancé un satellite immédiatement après le lancement de celui de la République populaire démocratique de Corée. Mais puisqu'il s'agit d'un allié, les États-Unis n'ont pas soumis la question au Conseil de sécurité. La délégation de la République populaire démocratique de Corée, lors de sa première intervention dans l'exercice du droit de réponse, a dit qu'il y avait deux poids deux mesures. Dans l'histoire du Conseil de sécurité, comment le lancement d'un satellite peut-il être une menace à la paix et à la sécurité? Le mandat du Conseil n'est pas d'examiner la question d'un lancement de satellite pacifique. Lorsque la Corée du Sud a procédé à un lancement de satellite, la communauté internationale n'a pas réagi et le Conseil de sécurité est resté silencieux.

Troisièmement, concernant la politique parallèle de la République populaire démocratique de Corée, il a de nouveau fait de la provocation et, là encore, il ne saurait y avoir de marchandage politique. Je le dis clairement.

Quatrièmement, concernant les réunions de familles sur la péninsule Coréenne alors que le dialogue se poursuivait, ils ont procédé à un exercice militaire

conjoint en août dernier pendant près d'un mois, et ce malgré le climat de dialogue qui se maintenait. Nous avons fait preuve de la plus grande retenue et de la plus grande patience mais ils ont continué à faire de la provocation en procédant à l'arrestation de personnalités politiques sud-coréennes favorables à l'unification. Ils les ont traduites en justice, une prétendue justice, en clamant qu'il s'agissait d'éléments pro-Corée du Nord.

De nouveau, la délégation de la République populaire démocratique de Corée tient à souligner que la déclaration commune du 15 juin doit avoir la priorité absolue en tant que document politique et être l'unique clé de voûte. La Corée du Sud doit répondre devant la communauté internationale.

M. Shin Dong-Ik (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je m'efforcerai de ne pas dépasser la limite des cinq minutes. Peut-être d'ailleurs n'aurai-je pas besoin de ce temps, car je ne souhaite nullement être empêtré dans ces revendications sans fin qui reposent sur la force et le raisonnement absurde.

La Corée du Nord prétend toujours n'être liée par aucune des obligations que l'ensemble des États Membres respectent d'une manière fidèle et cohérente. Il me faut de nouveau rappeler qu'en vertu de l'Article 25 de la Charte des Nations Unies, tous les États Membres doivent accepter et appliquer les décisions du Conseil de sécurité.

Il est vraiment regrettable qu'une fois de plus la délégation de la Corée du Nord ait réitéré ses propos irrationnels, faux et arbitraires.

La séance est levée à 18 h 45.